Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 21 chaouel 1440
25 juin 2019

N° 66

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2522**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2528**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2534**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2536**
Avis aux créanciers..... **2539**
Convocations
Sociétés anonymes **2540**
Sociétés à responsabilité limitée **2546**
Autres Sociétés **2546**
Divers
Avis au public..... **2548**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Tunisienne de Solidarité..... **2551**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation d'une augmentation du capital

Société Hôtelière PORT PRINCE

SA au capital de 40.310.300 DT

Siège social : Immeuble SETCAR GP1 Ezzahra

Identifiant Unique : 510785 J

Matricule CNSS : 142289-87

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/12/2018, enregistré le 26/12/2018 à la R.E.A.S. 1er bureau de Tunis sous le n°18508109 Quittance n°9868, le capital social a été augmenté de huit cent trente deux mille (832.000) Dinars.

Par conséquent, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à la somme de quarante et un million cent quarante deux mille trois cent (41.142.300,000) Dinars».

Un exemplaire du procès-verbal de l'AGE, des statuts, de la déclaration d'augmentation du capital et de la liste des souscripteurs ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises à Tunis le 11/6/2019 sous le n°201927629.

2019T00983SANB2

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION AGRICOLE KHELIDIA

«SODEA - KHELIDIA SA»

Siège social : 17 Rue Ech-Chem 1002 Tunis

MF : 496547JPM000

RC : B114341997

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 7/6/2019 enregistré à REAS - Tunis, le 14/6/2019, n° d'enregistrement 19801629 quittance n°M060081, le conseil a approuvé les demandes de crédit auprès de la banque internationale arabe de Tunisie BIAT pour un montant de cinq cent mille dinars, (500 000 DT) également le conseil autorise Mr Nabil Ben Meftah le directeur général de la société à octroyer les garanties (nantissements, hypothèques) sur les biens de la société nécessaires à la banque BIAT à hauteur des crédits de gestion sollicités.

2019T00984SANB2

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société anonyme

Au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

R.C : B158051998

M.F : 000948X/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale Mixte du 3 Avril 2019, enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis le 4 avril 2019 sous n°19702271 quittance n°027276 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 25 avril 2019. Il a été décidé :

1- La modification des statuts de la société

2- La régularisation du nombre d'actionnaires

3- La nomination des membres du conseil d'administration.

2019R01685SANB2

TUNISIE CABLES

S.A au capital de 26.300.000 dinars

Siège social : 16, rue des entrepreneurs - la Charguia 2- Ariana

Identifiant Unique : 6046 R

CNSS : 00057593-72

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 11/3/2019, enregistré le 29/4/2019 à la recette des finances rue de Paradis - Ariana sous le n°19503071 quittance n°610052, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires :

- L'augmentation du capital de la société d'un montant de 2.300.000 dt par incorporation des réserves et l'attribution de 46.000 actions gratuites portant ainsi le capital de 24.000.000 DT à 26.300.000 DT divisé en 526.000 actions nominatives de 50 dt chacune et par conséquent la modification de l'article 6 des statuts.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration, tenu le 11/03/2019, enregistré le 29/04/2019 à la recette des finances rue de Paradis- Ariana sous le n° 19703070 quittance n°61049, il a été décidé à l'unanimité :

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Moncef Sellami en qualité de président du conseil d'administration et administrateur délégué;

- Le renouvellement du mandat du mandat de Monsieur Hédi Karim Sellami en qualité de directeur général ;

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Hichem Fourati en qualité de directeur général adjoint.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 11/3/2019, enregistré le 29/4/2019 à la recette des finances rue de Paradis - Ariana sous le n°19703069 quittance n°61039, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires le renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de trois années :

Messieurs Moncef Sellami, Mohamed Hachicha, Hédi Karim Sellami, Riadh Cherif, Jemâa Ben Sedrine, Hichem Fourati, Madame Raoudha Sellami et La société Prysmian Cavie Sistemi S.r.L.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

Un exemplaire de chaque procès-verbal et des états financiers 2018 a été déposé au centre national du registre des entreprises en date du 7/5/2019 sous le n°201922231.

2019R01693SANB2

TTE INTERNATIONAL S.A

Identifiant Unique : 0745311 C

CNSS : 0023446718

Société anonyme

Au capital de 7.400.000 dt

Siège social : 16, rue des Entrepreneurs - Z.I - La Charguia II - Ariana - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

du 21 Février 2019 enregistré à la recette des finances Menzel Jemil en date du 27/03/2019 sous le n°19700429 quittance n°M013613, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par compensation de la créance certaine liquide et exigible d'un montant de 4.000.000 dt par l'émission de 80.000 actions nominatives nouvelles portant ainsi le capital de 3.400.000 DT à 7.400.000 DT divisé en 148.000 actions d'une valeur nominal de 50 DT ;

Cette augmentation a fait l'objet d'une déclaration de souscription et de versement reçue par le Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis, en date du 02/5/2019 et enregistré le même jour sous le n°19802672 quittance n°3441.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 21/02/2019, enregistré à la recette des finances Menzel Jemil en date du 15/4/2019 sous n°1247510, quittance n°Mo19700552, il a été décidé à l'unanimité :

- Le renouvellement du mandat du M. Moncef Sellami en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et administrateur délégué;

- Le renouvellement du mandat du M. Kais Bellil en sa qualité de Directeur Général ;

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 21/02/2019, enregistré à la recette des finances Menzel Jemil en date du 15/4/2019 sous n°19700553, quittance n°Mo17516, il a été décidé à l'unanimité :

- Le renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de trois ans : Messieurs Moncef Sellami, Slim Sellami, Kais Bellil, Hédi Karim Sellami, Hichem Fourati, et Mme Lamia Fourati ;

- La nomination de Monsieur Sleheddine Zahaf en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans.

- L'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

Un exemplaire de chaque procès-verbal, de la déclaration de souscription et de versement et des états financiers 2018 a été déposé au centre national du registre des entreprises en date du 6/5/2019 sous le n°201921913.

2019R01694SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraire

Tunisie Clearing

S.A au capital de 7 860 000 Dinars

Registre de commerce : B163781996

Matricule fiscal : 433 537/LAM/000

Siège social : 5 Rue du Yen, Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac Tunis

Il est porté à la connaissance des actionnaires, qu'en vertu de l'assemblée générale extraordinaire de Tunisie Clearing en date du jeudi 13 juin 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés au siège de l'API le 18 Juin 2019, sous le n°19503693 quittance n°M004644, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Tunis le 19 juin 2019 sous le n°AC011002019, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 7 860 000 Dinars à 9 000 000 Dinars et ce suivant les caractéristiques suivantes :

- Montant de l'augmentation en numéraire : 1 140 000 DT.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 228 000 actions à libérer totalement à la souscription.

- Prix d'émission : 5 DT.

- Date de jouissance : 1er janvier 2019.

- Délai de souscription : 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Dépôt de fonds : Compte indisponible n°07 070 0128340000597 12 ouvert sur les livres de l'Amen Bank - Agence - Dar Fadhal.

En conséquence le paragraphe 1 de l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à la somme de neuf million de dinars (9 000 000 Dinars) divisé en 1 800 000 actions de cinq dinars (5 Dinars) chacune entièrement libérées».

2019R01695SANB2

AFRIPACK S.A.

Au capital de 250.000 DT

18, av Habib Bourguiba Tunis

MF : 040839 P/A/M 000

RC : B1160201997

Dépôt 241626397

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/02/2019 enregistré à la recette des finances rue Ghandi à Tunis le 6 mars 2019 quittance n°25373 enregistrement n°19001044 dont copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises le 18/6/2019 les actionnaires de la société AFRIPACK SA ont décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Mr Hédi Masmoudi en qualité de liquidateur.

Tous les pouvoirs lui ont été conférés pour l'accomplissement des formalités, radiations et régularisation.

Les oppositions des éventuels créanciers seront adressées au liquidateur à l'adresse suivante : BP 139 El Menzah 6 - 2080 Ariana.

2019402378SANB2

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar

Société anonyme

Capital : 122.661.900 Dinars

Identifiant Unique : 0083570N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2019 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 30 Mai 2019 sous le numéro 19703894, quittance numéro M062007, dont un exemplaire a été déposé au Registre National Des Entreprises le 12 juin 2019 sous le numéro 201927897, il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018,

2. Approbation des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers pour l'exercice 2018.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6. Rémunérations des membres du Conseil d'Administration.

7. Nomination des membres du conseil d'Administration pour la cession finissant à la clôture des Etats financier de l'année 2021 et recomposition du Conseil d'Administration.

8. Pouvoirs à donner.

2019402380SANB2

Notice d'augmentation de capital

Article 301 du code des sociétés commerciales

«SMART MED SA»

Société anonyme

Capital social : 5.000 Dinars

Siège social : 5 Rue El Biban - Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1618460/N/A/M/000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 31/5/2019, les actionnaires de la Société ont décidé une augmentation de capital réservée à la société SMART MED HOLDING SA d'un montant de 1.995.000 dinars, par la création de 199.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer à hauteur de 700.000 dinars, Le capital est porté de 5.000 dinars à 2.000.000 dinars.

1- Le délai réservé pour l'exercice de droit de souscription est fixé quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au JORT, avec la possibilité de clôture anticipée de la souscription.

2- Les 199.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à souscrire et à libérer à hauteur de 700.000 dinars.

3- Dépôt préalable : copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/5/2019, a été déposée auprès du Registre National des Entreprises en date du 13/6/2019 sous le N° AC 019 3 2019

Banque dépositaire des fonds. L'Union Internationale de Banques - Agence les Berges du Lac - au Compte indisponible n°12908000010800764609.

2019402385SANB2

Nomination d'un directeur général

TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES

SA au capital de 250.000 Dinars

Siège social : 6, Place Mohamed Kurd Ali 1005 El Omrane - Tunis

R.C : B115481997 Tunis

Matricule Fiscal : 341498M/A/M/000

Il appert du procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 15 avril 2019 à 16 Heures enregistré à la recette des actes civils 1er bureau de Tunis, en date du 16 avril 2019 sous le numéro 19801722 quittance n°M035423 dont une copie a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 19 Avril 2019 sous le n°201919193 que Mme Dorra Kebaili a été coopté en tant qu'administrateur de la société et nommé Directrice Général de la société Tunisie Informatique Services en remplacement de Monsieur Ali Ben Fadhel avec attribution des pouvoirs les plus étendus pour gérer la société, et ce, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

2019402390SANB2

Notice d'information établie conformément aux dispositions de l'article

164 et 302 du code des sociétés commerciales

Augmentation du capital "MEDICA SUD HOLDING SA"

Société anonyme

Au capital de 20.580 DT

Siège social : Zone industrielle - Lot N°112- Raoued - Ariana

Identifiant unique : 1623787T

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : Zone industrielle - Lot N°112- Raoued - Ariana

Objet social : La prise de participation dans d'autres sociétés de capitaux

Durée : 99 ans

Capital social : 20.580 DT

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er Bureau Tunis, sous le n°19503717 Quittance n° M004675 L'assemblée générale décide ce qui suit : 1. l'augmentation de capital de la société par conversion de créances avec suppression partielle du droit préférentiel de souscription au profit de deux anciens actionnaires Mr Iyadh Rekik et Mme Salma Badreddine, d'un montant de 515.390 Dinars pour le porter de 20.580 Dinars à 535.970 Dinars, et ce par l'émission au pair de 51 539 actions nouvelles d'une valeur nominale de dix (10) dinars chacune, souscrites et libérées intégralement lors de la souscription. 2. Les délais de la souscription : le délai de souscription est quinze jours à compter de la parution de la présente annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de la clôture anticipée de celle-ci. 3. Un exemplaire de ce PV a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 20/6/2019 sous le n°AC031012019 Convocation de l'assemblée générale extraordinaire : l'assemblée s'est réunie à la diligence du conseil d'administration à l'adresse du siège social et selon les modalités statutaires. Nom du premier responsable : Monsieur Iyadh Rekik : Président Directeur Général, de nationalité Tunisienne.

2019402413SANB2

Notice d'information au public

(Suivant l'article 164 du code des sociétés commerciales)

Société ELECTROSTAR

Capital : 8575112 Dinars

Registre de commerce : B17611997

Matricule Fiscal : 26644 VAM 000

Forme : Société Anonyme.

Augmentation du capital social d'un montant de Douze millions de dinars (12 000 000 DT) en numéraire par un versement en espèces à libérer intégralement lors de la souscription.

Siège social : Zone Industrielle, Route de Naasen, Bir El Kassaa, 2013 Ben Arous.

Objet social : Fabrication et commerce des produits électroménagers.

Durée : 99 ans.

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital qui a fait

l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31/8/2018 a été déposé au Registre Nationale des Entreprises (RNE) le 21/6/2019 sous le numéro : AC 021042019,

Nombre d'actions à souscrire : Six Millions (6000000) d'actions d'une valeur nominale de Deux dinars (02 DT) chacune à libérer intégralement lors de la souscription par versement en espèces et qui sera réservé à l'actionnaire; la société FH SERVICES, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce Tunis sous le n°B158302002.

La valeur nominale des actions à émettre : Deux dinars (02 DT) l'action.

Apport en nature : Aucun apport.

Avantages particuliers : Aucun avantage.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote: Conformément aux dispositions statutaires.

Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

Dépôt des fonds : Dans un compte Indisponible ouvert au nom de la société ELECTROSTAR auprès de la BNA succursale central de Tunis sous le numéro : 03 135 1200321046472 42.

Délais de souscription:60 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2019402425SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement d'Adresse

CELAMIN Limited

Succursale non résidente

Immeuble Carthage Centre

Les Berges du Lac

MF : 115754X

D'une décision du Représentant Légal de société en date du 24 Janvier 2019, enregistré à la recette des finances le Lac le 14 juin 2019 enregistrement n°19704212, dont 1 exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 12 Avril 2019 sous le n°201917889 il a été résolu de :

- Transférer les bureaux de l'agence au Centre Urbain Nord, avenue Safia Chamia, Immeuble Newtower, 1er étage, Cité El Khadhra 1003.

2019T00989SRLB2

Kerkena ships

Société à responsabilité limitée

Au capital de 18 000 D

Siège social : Ouled Yaneg Kerkennah Sfax

RC : B2412662005

MF : 910621 P.A.M.000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale en date du 28/01/2017 enregistrée à la recette des finances de Sfax sous le n°M000598 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance B de Sfax sous le numéro 201749390, il a été décidé ce qui suit :

- Agrément de la cession de 36 parts sociales de Mr Roland Ceuneau à Mr Thibault Ceuneau.

- Agrément de la cession de 36 parts sociales de Mme Jeanne Pichavant à Mr Thibault Ceuneau

- Constations de la réalisation de la cession des parts sociales.

- Adoption d'une nouvelle version des statuts mis à jour.

2019X00865SRLB2

Société MONASTIR CONFECTION VETEMENTS M.C.V

Société à responsabilité limitée

Au capital de 6 000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Pôle Technologique et Industriel - 5012 Sahline

R.C : B15194862010

MF : 1173494/A/M/000

CNSS : 535268-22

Les associés de la société M.C.V se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège de la société en date du 28 décembre 2018 et ont décidé ce qui suit :

- L'approbation de la cession des 119 852 parts sociales de la société APPROTEX SARL au profit de la société SILVER POINT DEVELOPMENT LTD

- La refonte des statuts et la mise à jour du registre de commerce de la société.

Deux copies du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, enregistré à la recette des finances de Sahline, le 31 janvier 2019, quittance n°M003816, enregistrement n°19700155 ont été déposées au greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir, le 18 février 2019 sous le numéro 20197876.

2019P00269SRLB2

Procès-verbal des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associes

"APPROZ"

SARL Non résidente

Au capital de DT 150 000

5012 Sahline, ZI pôle Technologique et Industriel

RC : B1572442007

MF : 1015331

C-CNSS : 294562-70

Les associés de la société APPROZ se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société en date du 28 Mars 2019 et ont décidé ce qui suit :

- L'approbation de la cession des parts sociales des associés au profit de ASSET EXPRESS WORLWIDE LIMITED;

- L'acceptation de la démission de M. Salvador GAMITO en tant que gérant,

- La nomination de Mme. Jat BUTTHI en tant que nouveau gérant,

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire a été enregistré à la recette des finances Sahline, le 26 avril 2019, quittance n°M016220, enregistrement n°19700650. Un extrait du Registre National des Entreprises a été édité en date du 22/5/2019 comportant la mise à jour citée ci-dessus.

2019P00270SRLB2

Société MONITEX

SARL au capital de 150.000,000 dinars

Z.I- Pôle Technologique et Industriel - 5012 Sahline

R.C : B1112471996

M.F : 318055B/A/M/000

Les associés de la société MONITEX se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège de la société en date du 18 janvier 2019 et ont décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de M. Jean Philippe SERVANTON en tant que gérant,

- La nomination de M. Gino COPPARI en tant que nouveau gérant,

- La refonte des statuts et la mise à jour du registre de commerce de la société

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire a été enregistré à la recette des finances Sahline, le 27 Février 2019, quittance n°M007382, enregistrement n°19700315. Un extrait du Registre National des Entreprises a été édité en date du 22/5/2019 comportant la mise à jour citée ci-dessus.

2019P00271SRLB2

Procès-verbal des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associées

"CAZAPPRO"

SARL Non résidente

Au capital de DT : 150 000

5012 Sahline, ZI pôle Technologique et Industriel

RC : B24194522010

MF : 1175419 Z

Les associés de la société CAZAPPRO se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société en date du 18 janvier 2019 et ont décidé ce qui suit :

- L'approbation de la cession des parts sociales des associés au profit de ASSET EXPRESS WORLWIDE LIMITED;

- L'acceptation de la démission de M. Salvador GAMITO en tant que gérant,

- La nomination de M. Gino COPPARI en tant que nouveau gérant,

Le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire a été enregistré à la recette des finances Sahline, le 21 Février 2019, quittance n°M006608, enregistrement n°19700288, un extrait du Registre National des Entreprises a été édité en date du 22/5/2019 comportant la mise à jour citée ci-dessus.

2019P00272SRLB2

Société RHINO INTERNATIONAL SARL

Sarl au capital de D.150.000

Z.I Pôle Technologique et Industriel 5012 Sahline

R.C : B1514302012

M.F : 1230934 CAM 000

Les associés de la société RHINO INTERNATIONAL se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège de la société en date du 4 janvier 2019 et ont décidé l'approbation de :

- La cession des 250 parts sociales de la société Approtex SARL au profit de la société ASSET EXPRESS WORLDWIDE LIMITED.

- La cession des 225 parts sociales de la société Clothes By Net SARL au profit de la société ASSET EXPRESS WORLDWIDE LIMITED.

- La cession des 975 parts sociales de la société AKINLOCH HOLDING LTD au profit de la société ASSET EXPRESS WORLDWIDE LIMITED.

- La refonte des statuts et la mise à jour du registre de commerce de la société.

Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été enregistré à la recette des finances de Sahline, le 31 janvier 2019, quittance n°M003819, enregistrement n°19700157 et a été déposé au greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir, le 18/02/2019 sous le numéro 20197876.

2019P00273SRLB2

Augmentation du capital

Société "AVERA"

SARL au capital de 148. 750.000 Dinars

Siège social : 59, Rue Jamel Abdennasser ZI Borj Cadria 2055 - Hammam Chatt - Ben Arous

Identifiant unique : 0985337Y/A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 169745-92

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 octobre 2018 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 19 novembre 2018 sous le n°18801785 quittance n°032647, en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 avril 2019 enregistré à la Recette des Finances Hammam Chatt le 3 Mai 2019 sous le n°19800810 quittance n°018253, et en vertu des statuts mis à jour en date du 10 Avril 2019 enregistré à la Recette des Finances Hammam Chatt le 3 mai 2019 sous le n°19800815 quittance n°018255, dont un exemplaire de chaque a été déposé au Centre National du Registre des Entreprise sous le n°201927583 du 11 Juin 2019.

Il a décidé ce qui suit :

- Précision et correction de l'adresse du siège social de la société AVERA sise au 59, Avenue Jamel Abdennasser - Zone Industrielle - Borj Cedria - 2055 Hammam Chatt - Ben Arous.

- Augmentation du capital de la société afin de le porter à 148.750,000 Dinars.

- Mise à jour des statuts.

2019402375SRLB2

Sté Sahara Events SARL

Siège social : 14 rue Imam Abou Hanifa la Marsa 2070 Tunis

MF : 1053397/k

Selon procès-verbal extraordinaire en date du 3/6/2019 enregistré à la recette des finances la Marsa, sous le n°19503349, quittance n°90470 en date du 7/6/2019, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 17/6/2019, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de la société de 265.000,000 Dt à 465.000.000 Dt par création de 20.000 nouvelles parts de 10 dinars chacune.

2019402381SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Sté DECOMEUBLES - SUARL

Au capital de 16.800 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba n°76 Ariana 2080

Mat. Fiscal : 1077463F/A/M/000

R.C : B2486202008-Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/5/2019, enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana - Tunis le 28/5/2019, quittance n°M078415, n° d'Enregistrement 19502306,

Dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, le 30/5/2019 sous le n°201926448.

Il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société DECOMEUBLES et cessation d'activité.

- Nomination de Mr Raouf Guetari liquidateur de la société DECOMEUBLES avec le plein pouvoir.

- Fixation de siège de liquidation 71, Rue Radhia Haddad (ex Yougoslavie) (3ème étage) Tunis 1000 au bureau de Liquidateur, ainsi désigné où tous les créanciers sont tenus de faire connaître le montant de leur créance avec tous les justificatifs et ce dans un délai d'un mois à partir de la publication de cet avis.

2019402397SRLB2

TUNISIE IDEAL FLUIDE S.A.R.L

Capital social : 20.000 Dinars

Siège social : Bureau A307-3ème étage -Bloc A

Ariana Center - 2080 - Ariana

N° Matricule fiscal : 1437768A/A/M/000

N° CNSS : 567009-44

Selon le PV de l'AGE en date du17 Juillet 2017 enregistré à la recette des finances de la Cité administrative le 31 Juillet 2017 sous le n°17703653 et quittance n°M072120 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 7 août 2017 sous le n°2082, les associés de la société Tunisie Idéale Fluide ont décidé :

- D'accepter la démission du Gérant Béchir Hamdaoui.

- De nommer Monsieur Ayoub Ben Ali Gérant de la société pour la durée de la société.

- D'approuver la cession de 1 000 parts sociales de Monsieur Béchir Hamdaoui à Monsieur Ayoub Ben Ali.

- De modifier l'article 7 des statuts de la société.

2019402399SRLB2

Société "D-vision EDOKKEN" SARL

Capital : 1.000 dinars

Siège : 05 rue Kais Ibn Moulaouah - La Marsa

R.C : N°B01182352015

M.F : N°1420121 D/AM/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 Avril 2019 enregistré le 7 juin 2019 à la recette des finances de La Marsa sous le n°19703348, quittance n° 90467, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 20 juin 2019 sous le numéro 201929566, associés de la société ont décidé de :

- Modifier l'activité principale à "Fournir la matière première aux artisans et commercialiser leurs produits".

2019402401SRLB2

Cession de parts

Société VINCI IMMOBILIER - S.A.R.L

Immeuble Edichem Rue 8612 n°18 Charguia 1 Tunis

MF : 1097723SAM000

Suivant acte de cession de parts du 11/5/2019, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 14/5/2019 quittance n°M059719 n° d'enregistrement 19102898, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 20/5/2019 sous le n°201924392.

Il appert que Monsieur Hichem Ismail a cédé à la Société Edichem, 1000 parts sociales lui appartenant dans la société VINCI IMMOBILIER.

2019402404SRLB2

Cession de parts

Société VINCI IMMOBILIER - S.A.R.L

Immeuble Edichem Rue 8612 N°18 Charguia 1 Tunis

MF : 1097723SAM000

Suivant acte de cession de parts du 8/02/2019, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 11/02/2019 quittance n°M017230 n° d'enregistrement 19100754, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 19/02/2019 sous le n°20198023.

Il appert que Monsieur Hichem Ismail a cédé à la Société Edichem, 1000 parts sociales lui appartenant de la société VINCI IMMOBILIER.

2019402405SRLB2

Société «ECONET» SARL

Capital social : 1.300.000.000 dinars

Siège social : 08 Rue de La Persévérance Cité Remila, La Marsa 2070

Registre du commerce : B186612000

Identifiant fiscal : 749595Y/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale des associés de la société ECONET, tenue le 28 Février 2019, enregistrée à la recette des finances de la Marsa sous le n°19701638 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère Instance sous le n°201916453 en date de 4/4/2019, il a été décidé ce qui suit :

1) Le renouvellement du mandat du Gérant Monsieur Jeljli Sohir, pour une période de trois ans à partir du 01/01/2019 au 31/12/2021 avec tous les pouvoirs.

2) Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes : Consulting Membres Groupe (Gouider Mohamed Jamil) pour une période de trois ans à partir du 01/01/2019 au 31/12/2021.

2019402406SRLB2

Société Yuki Technologies

SARL au capital de 3 000 DT

Siège social : 8 Rue Med Badra 5ème étage Bureau A18, Montplaisir Tunis 1053

RC : B241832222011

MF : 1219708X/NM/000

Identifiant Unique RNE : 1219708X

Suivant PV de l'AGE des associés en date du 10 Mars 2014 enregistré à la recette des finances La Marsa en date du 14 Avril 2014 sous le n°14702106 Quittance n°M44871, déposé au registre national des entreprises en date du 20/6/2019 sous le n°201929541, il a été décidé :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2013,

- Affectation des résultats de l'exercice 2013,

- Quittance définitif et Irrévocable au gérant pour sa gestion,

- Changement de l'adresse sociale au 8 Rue Med Badra 5ème étage Bureau A18, Montplaisir Tunis 1053.

2019402407SRLB2

INTEGRA IMMOBILIERE - SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7 850 000 Dinars

RC : B2484782008

IU : 1076930H

Siège social : 17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10/6/2019 enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche le 13/6/2019 sous le n°19502560 quittance n°M058844.

Les associés ont décidé :

- Le rachat par la Société en vue de leur annulation, de quinze mille sept cents (15 700) parts sociales appartenant à la société TUNISIE VALEURS SA.

- La réduction du capital de la société d'un million cinq cent soixante dix mille Dinars Tunisiens (1 570000 DT) pour le ramener de sept millions huit cent cinquante mille Dinars Tunisiens (7 850 000 DT) à six millions deux cent quatre vingt mille Dinars tunisiens (6 280000 DT). Cette opération de réduction de capital sera réalisée par l'annulation des quinze mille sept cents (15 700) parts sociales de cent Dinars Tunisiens (100 DT) chacune appartenant à la société TUNISIE VALEURS SA.

- L'attribution à la société TUNISIE VALEURS SA du bien immobilier, appartenant à la Société, objet du titre foncier numéro 40732 Tunis, en contrepartie de la créance de TUNISIE VALEURS SA sur la Société représentant le prix de rachat de ses parts sociales.

- L'approbation et l'autorisation du contrat entre la Société et TUNISIE VALEURS SA pour le rachat des quinze mille sept cents (15 700) parts sociales de TUNISIE VALEURS SA et le contrat de vente du bien objet du titre foncier numéro 40732 Tunis entre la Société et TUNISIE VALEURS SA.

- La modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts.

2019402409SRLB2

Renouvellement de mandat de gérante

IMMOBILIERE BEN MOKHTAR SARL

Jardins Del Menzeh 2 Route X3 Mnihla Ariana

MF : 1094876X/P/M/000

En vertu du procès-verbal en date du 17 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 17 décembre 2018 sous le n°8704516 quittance n°MO107788 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 11/01/2019 sous le n°20191885, il a été décidé de renouveler le mandat de la gérante Madame Nadia Boussema épouse Braham pour une durée indéterminée.

2019402410SRLB2

AUTRES SOCIETES

SOCIETE TAWASOL TELECOM GIE

Groupement d'Intérêt Economique

Au capital de 3.000 dinars

MF : 1445219 W

RC : B0351012016

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6/3/2019 enregistré à la recette des finances Rte de Paradis - Ariana le 4/4/2019 sous le n°19502415, Quittance n°47320 dont deux exemplaires ont été déposés auprès du Centre National du Registre des Entreprises sous le n° 201918683 en date du 17/4/2019 ; il a été décidé de dissoudre le GIE de plein droit par l'échéance du terme et de nommer Mme Fatma Zahra Aidoudi de nationalité Tunisienne, titulaire de la carte d'Identité nationale n°00793231 liquidateur du GIE à partir du 7/3/2019.

2019T00995SODB2

Nomination du responsable de TTPC TUNISIAN BRANCH

TransTunisian Pipeline Company (TTPC)

Siège social : Centre Urbain Nord 1082 Tunis

R.C. : B0144362004

M.F. : 889963F/N/M/000

CNSS : 320286-89

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2017, enregistré à la recette des finances de la Charguia - Tunis le 12 février 2019, sous le numéro 19800793 quittance numéro M017701, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 14 mars 2019, il a été décidé de nommer Mr Alberto PEDRAZZINI Responsable de TTPC Tunisian Branch en remplacement de Mr Francesco TORTORICI et exercera les pouvoirs qui lui sont conférés dans le respect de la Loi et des statuts de la société.

2019402398SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seings privés signé le 10 juin 2019 et enregistré le 11 juin 2019 à la recette des finances d'El Mourouj (quittance n°Mo53915, enregistrement ne 19202284), Dame Mahbouba Bent Toumi R'himi, a vendu à Mr Mohsen Ben Mohamed

Hédi Ben Mohamed Chérif Moueffek, le fonds de commerce de Pizzeria qu'elle exploite dans le local sis à l'avenue Ennassr Mourouj 4, objet de l'identifiant unique n 1570673 R au prix de 8.986.000 DT.

Les oppositions seront admises dans les délais légaux entre les mains de Maître Lassaad Yakoubi Avocat au n°09 de la rue Essourour immeuble Chtourou Cité El Hana Mégrine.

2019T00979FCCC2

Avis

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, signé le 27/5/2019 et enregistré à la recette des finances Boumhel le 29/5/2019 sous M 34982, quittance n°19201417, Mr Ahmed Litaim, titulaire de C.I.N 07189248 délivrée le 27/8/2010, a cédé à Mr Mahfoudh Khaled titulaire de C.I.N 10000391 délivrée le 5/10/2011, le fonds de commerce destiné pour Vente De Sandwich avec tous ses éléments matériels et morals, sis au 1 Avenue Mohamed 5 Boumhel - Bassatine.

Le prix de la vente est consigné entre les mains de l'avocat Mr Jallouz Riadh à son cabinet sis au 32 rue Charles de Gaule Tunis jusqu'à la fin des délais des oppositions et ce à partir de la date de la publication de la vente au journal officiel de la République Tunisienne.

La vente a été publiée au journal Echourouk du 13/6/2019.

2019T00981FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, établi par maître Anouar Jelliti Avocat à Tunis centre Zarouk rue Ibn Khaldoun, enregistré à la recette des finances av de la Gare - Tunis le 24-5-2019, sous le n°19203473 Madame Fatma Talbi, cin 00089282 vend à Madame Aicha Nafti, cin 03533641 la totalité du fonds de commerce sis 02 rue Mallaha - Tunis (rez-de-chaussée) destiné à la vente de viande.

Les éventuelles oppositions à la vente doivent avoir lieu dans les vingt jours à partir de la parution du présent avis au jort entre les mains du l'acquéreur à l'adresse du fonds.

Le présent avis a été publié dans les journaux Essahafa et la Presse du 19/6/2019.

2019T00985FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Anouar Jelliti, Avocat, du 4-4-2019 enregistré à la recette des finances Hammam - Chatt - Ben Arous le 11-4-2019 sous le n°19200686 reçu M015052 Monsieur Taieb Ben Ahmed Manai a cédé à Madame Fouzya Bent ali Khazraoui cin 06558847 la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au rue Ahmed Chawki 1164 Hammam Chatt - Ben Arous.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au Jort entre les mains de vendeur domiciliée dans le local sis 10 rue Mottanabi - Hammam Chatt - Ben Arous

Le présent avis a été publié dans les journaux Essahafa et la Presse du 19/6/2019.

2019T00986FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, établi par maître Anouar Jelliti Avocat à Tunis centre Zarouk rue Ibn Khaldoun, enregistré à la recette des finances av de la Gare - Tunis le 24-5-2019, sous le n°19203475 M. Habib Laffet, cin 03570345 vend à Madame Aicha Nafti, cin 03533641 la totalité du fonds de commerce de tout commerce sis 72 Rue Bab Elkhadra Tunis.

Les éventuelles oppositions à la vente doivent avoir lieu dans les vingt jours à partir de la parution du présent avis au jort entre les mains du l'acquéreur à l'adresse du fonds.

Le présent avis a été publié dans les journaux Essahafa et la Presse du 19/6/2019.

2019T00987FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

M. Alaa Al-Din Al-Ajmi a cédé à M. Moncef Al-Shareef, le fonds de commerce de la boutique, sis au numéro 1 devant la station Artal Manouba, publiée le 23/5/2019 et enregistrée à la recette des finances de la Manouba le 28/5/2019. Quittance n°M035642 Enregistrement : 19201330 de prix douze milles dinars (12.000.000) le prix du fonds et consigné à l'avocat Nadia Al-Shawashi Adresse 9, rue Habib Thameur résidence l'ambassadeur 2ème étage bureau 3 Manouba jusqu'à l'expiration des objections.

Les objections sont acceptées au bureau de l'avocate Nadia Al-Shawashi, 9 rue Habib Thameur résidence l'ambassadeur 2e étage bureau 3 Manouba.

Cette annonce a été publiée dans le magasine «el shourouk» sous la date 15/6/2019.

2019T00988FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de cession d'un fonds de commerce daté du 2019/06/14 et enregistré 14/6/2019, n° de M007125, sous le numéro 19200549 entre les deux parties Lased ben selem Werfelli demeurant à cité el Abbessi Sidi Bourwis vendeur à Ali Ben Tahar Rajhi demeurant à Bourwis Siliana les oppositions finiront 20 jours après la date de cette annonce l'objet du fonds est le commerce de vente des anciens meubles ; le domicile des oppositions est chez le nouveau propriétaire du fonds situé à cité Hannabal bâtiment Eddogri 6113 Sidi Bourwis - Siliana.

Cette annonce et aussi publiée à "Echourouk" du 18/6/2019.

2019T00991FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP enregistré à la recette des finances de Kabbaria le 3/6/2019 quittance n°M034105 sous le n°19200762 Madame Emna Bent Habib Ben Hédi Ben Jemaa a vendu à Monsieur Mohamed Assalah Ben Mohamed el Moncef Ben Hassan al Arifi le fonds de commerce destiné à l'exploitation Achat et Vente des vêtements sis numéro 1 Rue mer méditerranéen el Mourouj 2.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur Monsieur Mohamed Assalah Ben Mohamed el Moncef Ben Hassan al Arifi 10

avenue Abou El Hassan Ben Assayda Mourouj 2 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 18/6/2019.

2019T00993FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le n°19206776 quittance 76585, la société OK optique a vendu la totalité du fonds de commerce sis à 113 avenue Habib Bourguiba Keireddine à Yasmin Abdesalam. Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué dans les délais légaux.

2019T00994FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 29/5/2019 enregistré à la recette des finances de Korba le 7/6/2019 sous le n°13201120 reçu n°M031434.

Monsieur Amine Kacem titulaire de la CIN n°08324187 délivrée le 27/8/2018 a vendu son fonds de commerce sis à avenue Habib Bourguiba Tazarka Nabeul ayant pour activité principale "café classe B" à Monsieur Elyas Ben Othmen titulaire de la CIN° 06420141 délivrée le 24/10/2018.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours da la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal le Temps le 21/6/2019.

2019T00997FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P sous seing privé du 13 juin 2019 enregistré à la recette des finances rue de Paradis- Ariana le 14 juin 2019 sous le n°19204197 Quittance n°78059, Mme. Mabrouka Nsib a cédé à M. Mohamed Khalil Ghazai, la totalité du fonds de commerce lui appartenant à usage de commerce sis à Rue Chikh Mohamed Naifer n°251 Zouaydia, la Sokra, Ariana.

Les oppositions doivent être formulées dans les 20 jours suivant la parution du présent avis entre les mains de Me. Moez Bouras, Avocat à la cour dont le cabinet est sis au 35, Avenue de Paris, Tunis et ce conformément à l'article 191 du code de commerce.

Le présent avis est paru aux journaux «Le Quotidien» et «Al Chourouk» du 21 juin 2019.

2019T01001FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des Finances de Radés le 28/5/2019 quittance n° M045973 n° d'enregistrement 19201289. La société Aluminium et vitre MF : 1202566 Q son gérant Monsieur Mohamed B. Jilani Ben Salah Trabelsi titulaire de la carte d'identité nationale n°07028727 à vendu un fonds de commerce (commerce aluminium et vitre) sise Route Ezzahra El Olija Radés à Société Yossr Aluminium en cours d'exécution Sté unipersonnelle son gérant Monsieur Mohamed B. Jilani Ben Salah Trabelsi titulaire de la carte d'identité nationale n°07028727.

Les oppositions seront présentées par l'acheteur au titre du local dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT. Cet avis a été publier au journal Echourouk et le Quotidien le 21/6/2019.

2019R01691FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 18/4/2019 enregistré à la recette des finances Nouvelle Médina le 8/5/2019 sous Quittance n°M036146 Enregistrement 19201634 Mr Nasser Ben Mohamed Mzoughi a vendu à Mr Mohamed Ben Mohamed Khizri et Safouan Ben Mohamed Khizri La totalité du Fonds de commerce avec la totalité de ses Eléments Matériel et moraux et exploité au locale situé à 16 rue Jrid Ben Arous pour une activité commerce des produits de Nettoyage et commerce diversifier et détailler.

Cette annonce a été publiée dans les Journaux Chourouk le 11/6/2019 et le Quotidien le 11/6/2019

Toutes oppositions doivent être dans les 20 jours.

Cette annonce a été publiée dans le journal officiel de la Republique Tunisienne à Mr Nacer Mzoughi dans son local n°06 Rue Sfax Ben Arous.

2019R01692FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 12/6/2019 et enregistré à la recette des finances Charguia sous le n° 19203576, Qn°M067346, Manoubi Bn Rhouma 80 Rue Rmila Marssa Gharbia a vendu à Mourad Weslati Rue 8722 et 1 Ap 5-1 cité Olympique Tunis la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels Rue Omar Bn Abid n°36 Cité khadhra (Ex 58)

Toute opposition doit être formulée entre les mains de Mourad Weslati Rue 8722 et 1 Ap 5-1 Cité Olympique Tunis dans le délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT.

Le présent avis est déjà paru au journal Echourouk le 21/6/2019.

2019R01702FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 29 janvier 2019 et enregistré à la recette des finances de TYNA le 6 mars 2019 reçu n°M011256, enregistrement n°19200293 établi par maître Adhar Jawhar, avocat à la cour de cassation ayant ses études à Sfax, la société «LAMA EXPORT» SARL non résidente au capital de 92.000 DT sise à route de Gabés Km 7 Sfax, MF 1010469Z/A/M/000, RC : B0844442007 en la personne de son représentant légal a cédé à la société «LAMA CONFECTION» SARL non résidente en cours de constitution au capital de 50.000 DT sise à route de Gabés Km 7 Sfax en la personne de son représentant légal, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à route de Gabés Km 7 Sfax en tant qu'usine de confection avec tout ses éléments matériels et immatériels telle que le droit au renouvellement du bail, la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, la réputation commerciale.

La présente annonce a été publiée au journal Essahafa du mardi 18 juin 2019 page 18.

2019X00860FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré le 13/06/2019 à la recette des finance Gremda Sfax sous le n°19201397 quittance n°M059441, Mourad

Sahnoun titulaire de CIN n°08156225 demeurant à Route de Gremda Km 6.5 avenue Hédi Chaker 3022 Sfax, a cédé à El Hamdi Lobna titulaire de CIN n°05365084 demeurant à route de Teniour Km 1.5 impasse Elgaraj Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité «restaurant et glacerie» sis à route de Gremda km 4 vers Teniour Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la date de la publication de cet avis au jort et devrons être adressées chez Maître Hentati Mohamed Avocat 15 place Marburg Sfax. Cette annonce a été publiée au journal «El Chourouk» du 15/6/2019.

2019X00862FCCC2

Avis de vente

En Vertu de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à Sfax le 13/6/2019 n° de quittance M082502, n° d'enregistrement 19201795, Madame Fatma Kallel, Tunisienne, née à Sfax le 9/02/1985, domiciliée Rue Errached n° : 160 Sakiet Eddayer Sfax, CIN n°08766614, a vendu à monsieur Faicel Bahloul, tunisien né à Sakyet Eddayer le 8/4/1970, domicilie, que Ibn Rochd Sakiet Eddayer Sfax CIN n° : 05265768, la totalité du fonds de commerce à usage de vente des bijoux exploité à Rue Sidi Ali Karray n°45, la vieille ville Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées clans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au JORT, à la venderesse Fatma Kallel domicilié à la Rue Errached n°160 Sakiet Eddayer Sfax où une copie du contrat sus indiqué a été déposé.

Cette annonce a paru dans le journal quotidien le Temps le 19/6/2019.

2019X00863FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Boulbaba M'rabet Gabès le 10/6/2019 sous n°19203861 Quittances n°037465, la société «INTERCOM» (MF : 1234350A) représentée par son gérant Mr Mohamed Ben Romdhane, titulaire de la CIN n° 03983871, a vendu et cédé à Mme Imen Mansour, titulaire de la CIN n°08465021, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente vaisselle et verrerie ménage sis à Avenue la république, Imm Essalem - Gabès, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Le Quotidien» et «Echourouk» du 20/6/2019.

2019A00219FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 02/4/2019 sous n°19200855 Quittance n°M025252, Rihem Ameri, titulaire de la CIN n°09315487 et demeurant à Rue Omar Ibn Khattab Kalaa Séghira Sousse a vendu et cédé la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Vente Prêt à Porter, sis à Av Ahmed Taoufik Madani n°59 Khézama Ouest Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels à Habiba Fatma Ghachem, titulaire de la CIN n°08481956. Les oppositions se font entre mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 20/6/2019.

2019A00220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/05/2019, enregistré à la recette des finances de Zarzis à la date du 30/5/2019 sous le numéro 19201373 quittance numéro M056508, Monsieur Ritha Ben Taher Ben El Mabrouk Nafati demeurant à cité Kaser Oulad Moubamed, Zarzis, a vendu à Madame Yamna Bent Abdallah Ben Ali Almahmoudi demeurant à cité Kaser Oulad Mouhamed, Zarzis, la totalité du fonds de commerce (préparé pour vendre produit alimentaire) sise au Dharb El Bab, Zarzis.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, auprès de l'acheteur dans son adresse indiquée ci-dessus.

Les oppositions hors délais ne seront acceptées.

Cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens Essabeh et le Temps du 7/6/2019.

2019M00257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'une vente enregistrée à la recette des finances de Gabès le 27/7/2018 quittance n°43327 Monsieur Abdlmajid Dadi a cédé sous titre d'une vente au profit de Mohamd Ali Aouina l'ensemble d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels pizzeria sis au av H Bourguiba Bab Bhar Gabès.

Toute opposition sera faite au domicile du l'acquéreur sis à la rue Farhat Hachad Gabès dans Les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

2019Z00126FCCC2

Vente d'un fonds de comme

Par acte SSP en date du 19 juin 2019 enregistré à la recette des finances Boulbaba El Mrabet le 19 juin 2019 quittance n°39255 enregistrement n°19204071 Mr Mohamed Ali Ben Mustapha Ben Ammar Guefrech titulaire de la CIN n°13230380 vend à Mr Mohamed Ben Eljilani Ben Ammar Ben Ayed titulaire de la CIN n°05907842 l'ensemble d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local destiner comme café sis à Rue Khaireddine Bacha Zrig Dakhlania Gabès. Toute opposition sera faite auprès des acheteurs à l'adresse de fonds de commerce au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

2019Z00127FCCC2

Renonciation à deux Fonds de commerce

Suivant un acte de renonciation sous seing privé auprès de la municipalité

de Menzel hor le 15/5/2019 et enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 16/5/2019 quittance M036978 enregistrement 19201037, Mr Nader Ben Ammar Khiari, CIN 06452173, a renoncé à société «AWFIAA» son gérant Mr

Tarek Ben Ammar Khiari, CIN : 06492989, S.A.R.L, son siège est à Rue Istanbul Menzel Temime, enregistrement commercial B51172722018, Code fiscal MP/1579379/C, la totalité de deux fonds de commerces, le premier consistant au local sis à rue du l'angle à l'avenue Mohamed Hadj Khafcha et l'avenue Martyr Mohamed Ben Salem Dar Chaaben Lfehri Nabeul, consistant à l'exercice de vente des fruits sec, le deuxième fonds de commerce consistant au local sis à l'avenue Monji Slim Menzel Temime consistant à l'exercice de vente des fruits sec, avec tous ses éléments corporels et incorporels

Toutes les oppositions doivent être au domicile élu par la société «AWFIAA» sis à Rue Istanbul Menzel Temime, dans un délai de 20 jours suivant l'insertion du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée au quotidien Essabeh le 10/6/2019.

2019N00439FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 3/4/2019, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 18/6/2019, sous le n°19202126, quittance n°M042791, La Sté INTER CADRE SUARL, IU : 1122030Q représentée par son gérant Mr. Tarek Makhlouf, titulaire de la CIN n°06293584, a vendu à Mme. Basma Shil, titulaire de la CIN n°05108043, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à Av. Mongi Slim Nabeul, à usage Tous commerce.

Les oppositions doivent se faire auprès de l'acheteur au local concerné, dans les 20 jours à compter du présent avis.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Al Chourouk du 21/6/2019.

2019N00441FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Monastir en date de 18juin 2019 quittance M006061, Mme Olfa Bedeoui a vendu à Mr Majdi Korbi tout le fonds de commerce avec tous ces éléments sis à cité Elbessetine destiné à la vente des parfums.

Toute opposition doit être présentée dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent JORT et ce auprès de l'acheteur à la rue Selem Bouhajeb Bembla.

2019P00268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par la suite d'un acte sous seing privé rédigé par maître Chouk Ftouma avocat à Mahdia le 12/06/2019 n° de quittance 34383 et n° d'enregistrement 19201977 ; Madame Sonia Bent Mohamed Ben Hsan Ataoui à la procuration de son marie Hadi Ben Ali Sola domiciliée rue Mohamed Belhadj Ezzahra Mahdia a vendu à l'acheteur Mohamed Elkhayat domicilié à 99 Rue Errawdha Hiboun Mahdia la totalité de fonds de commerce situé avenue eljomhouria Ezzahra Mahdia exploité dans la Boucherie.

Les oppositions peuvent être effectuées devant l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été également publié au quotidien «Chourouk» du 14/6/2019.

2019I00099FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente signé le 8 février 2019 enregistré à la recette des finances sous le numéro 29324 quittance numéro 19201399 Monsieur Wassfi Ben Mansour Ben Taher Dalli a vendu à Monsieur Fathi Ben Salem Ben Mouhamed Faeidi tous le fonds de commerce constitué dans le local situé à Maghazen M5 rez-de-chaussée place Jawhara Laouina exploité au commerce de restaurant.

Les oppositions seront acceptées entre les mains des vendeurs au siège de local situé à Maghazen MS Rez-de-chaussée place Jawhara Laouina dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Chourouk le 13 mars 2019.

2019402379FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis le 21/5/2019 (quittance n°56467 n° enregistrement 19201918), la Société CELLCOM a vendu à Madame Mongia Zribi la totalité du Fonds de Commerce exploité dans le local angle rue Mohedine Klibi et rue Mohamed Jammeli El Manar 2 Tunis.

Les oppositions seront admissent entre les mains de Maître Issam Ben Ahmed Avocat à la cour de cassation sis à 5 Bis rue Mohamed Fadel Jammeli Mutuelleville 1082 Tunis (20) jours à compter de la date de publication du présent au JORT.

Cette publication a parue au journal Echourouk en date du 18 juin 2019.

2019402383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé d'un contrat écrit en date du 17/6/2019 et enregistré à la Recette des Finances Den Den le 17/6/2019, sous le numéro quittance M037939 et enregistré sous le n°19201371, Mustapha Ben Ali Ben al-Shawash al-Habibi, né le 15/2/1945 à El Mornaguia, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale n°00645725 délivrée à Tunis le 11/12/1998 et résidents au 19 Rue 4277 Cité Echabbi El Agba Tunisie, propriétaire de la patente n°567659L/P/C/000 enregistré au registre de commerce n°A125551997, tous le fonds de commerce de tous ses composants matériels et moraux «Quincaillerie, Droguerie, Peintures et Sanitaires» situé au 29, rue d9 l'Indépendance Manouba 2010 à la société «Le commerçant professionnel "SCOP", le numéro d'identification fiscale 1330993W/P/M/000 et registre du

commerce B4012272014 situé 28 Rue n°42435 El Agba 2051 Hrairya Tunisie, en sa qualité de représentant légal, M. Hédi Ben Alaya Ben El Hadi Nahdi, l'opposition doit avoir lieu au plus tard vingt jours à compter de la date de cette annonce au Journal officiel.

A été publié aux journaux «Ecchourouk et le Quotidien» en date du 19/6/2019.

2019402388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/6/2019, et enregistré à la recette des Finances de Menzel Bourguiba le 10/6/2019 sous le n°19201422, quittance n°M042783 rédigé par Maître Kouki Sana avocate à la cour demeurant au 54 rue de Tunis Bizerte, MF N°1464493V/P/000. Monsieur Nour Eddine Gabteni, titulaire de la CID n°01567820 a vendu à Monsieur Mohamed Noomen Chaker titulaire de la CID n°08131284 la totalité d'un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, à usage de Pharmacie sis au 03, Avenue Bourguiba, Tinja-Menzele Bourguiba.

Toute opposition doit se faire entre les mains du rédacteur du contrat Maître Kouki Sana avocate à la cour, demeurant à 54 rue de Tunis Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de République Tunisienne.

Le présent avis est paru aux journaux le Quotidien et Echourouk le 19 juin 2019.

2019402393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente rédigé par maître Hala Hafsa site : 33, Avenue Bab Mnara - 1008Tunis, enregistré à la recette des finances la Goulette le 3 Juin 2019. Quittance n°75400, enregistrement n° 19203242, Monsieur Bachir Ben Elbehri Souissi a vendu la totalité du Fonds de Commerce exploité comme Restaurant, site : 60, Avenue Khaled Ibn El Walid rez-de-chaussée - Laouina Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels, à Monsieur Issam Ben Mohamed Ben Ammar Elhadi et Monsieur Raouf Ben Baaziz Ben Salem Mestaoui, les oppositions seront reçues entre les mains de maître rédigeant cet acte dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le vendredi 14 juin 2019 aux journaux «le Temps» et «Essabah».

2019402396FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances Raoued en date du 18/6/2019 (Quittance Mo69253 enregistrement 19202182), Mr Amor Maalaoui cin n°07307462 a vendu à Mr Rochdi Ben Farhat Guesmi c i n n°07400414, tous le fonds de commerce exploité boucherie sis à cité Chaker Raoued route borj touil, toutes les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 21/6/2019.

2019402412FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 25 avril 2019 sous le n°19301078 Quittance n°M036484 Mr Noureddinne Jamai C I N 02036889 A loué la totalité du fonds de commerce sis à 61 Rue El Jazira Tunis à Sté JAMAI FRERES Code TVA 1623111CNM000 à partir 1/5/2019 aux 30/4/2019.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 12/6/2019

Les oppositions se font entre mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de sa parution au JORT.

2019T00982FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant acte SSP, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 19/6/2019 sous n°19302042 Quittance n°M002295. Mme Naïla Bent Mohamed Zouari, titulaire de la CIN n°05514766 et demeurant à Rue Hédi Mzabi Khézama Ouest Sousse, a loué à la société «Les Petits Frimousses» Sarl encours de constitution représentée par sa gérante Mme Mariem Moussa, titulaire de la CIN n°09289002, la totalité du fonds de Commerce du local destiné crèche et jardin d'enfant (MF : 1122929/C) sis Rue Hédi Mzabi Khezama Ouest Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 01/6/2019 au 30/5/2024. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 20/6/2019.

2019A00221FCCC3

Location gérance de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 01/6/2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 14/6/2019 enregistrement n°19302742 quittance n°M085645, Monsieur Mohsen Ben Ali Mami, titulaire de la, CIN n°01773938 demeurant à Rue Korbous El Merazgua ; Hammamet, loue la totalité du fonds de commerce (location gérance libre) d'une cafeteria et vente produits de cafés et accessoires dans le local commercial sis à Avenue Habib Bourguiba Hammamet, d'une superficie totale de 24 m² couvert, à la Société CAFFE ITALIA FRANCHISING, en cours de constitution, type SARL, siège social sis à 15 Avenue de la République Hammamet, représentée par son gérant Madame Wafa Ben Ali Ataoui, Titulaire de la CIN : n°05438052, demeurant à Zone Craxi, Hammamet,

pour 5 années ferme renouvelables d'année en année commençant le 01/6/2019.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» p.15 et «le Quotidien» p.23 le 19/6/2019.

2019N00440FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 13/6/2017, sous le n°17303562, madame Behija Bouazza a loué à madame Chahnaz Ben Amor pour le compte de la société "Invest Conseils", SARL en cours de constitution le fonds de commerce exploité au n°82 Avenue de l'Environnement, inscrit au R.C : A01107722004 - Tribunal de Première instance de Tunis.

Et par un avenant au contrat sus mentionné, enregistré à la recette des finances de la Marsa 20/6/2017 sous le n°17903704, il a été convenu de changer la locatrice et le bail est devenu pour le compte de la société "CA CONSULTING", SARL, domiciliée au 15, Rue des Hafsides 2070 La Marsa - Tunis, R.C : B0127192013.

Et selon un acte de résiliation en date du 16/01/2019, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 18/01/2019 sous le n°19300, les deux parties ont convenu de mettre fin à la location gérance.

Suite à quoi madame Behija Bouazza a signé un contrat de gérance libre en date du 18/01/2019 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 21/01/2019 sous le n°19300358 au profit de Monsieur Mohamed Walid Ben Mohamed Said Gharbi, tous les actes ont été établis par Maître Monia Chamkhi, Avocate près de la Cour de Cassation ayant son bureau à la rue 8002, Bloc A, 4ème étage, 1002 Tunis,

Cette annonce a été publiée dans le quotidien du 19/6/2019.

2019402411FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des anciens volleyeurs tunisiens

Le sujet : Culturel et social

Siège social : 4, Rue Grèce - 3ème étage, bureau A 1 bis

Objectifs de l'Association :

- Renforcer les liens d'amitié entre les anciens volleyeurs tunisiens.

- Sensibilisation physique, morale et sentimentale des anciens joueurs.

Fondateurs :

Le président : Abdelbaki Sayari

Vice-président : Baji Badarjah

Secrétaire général : Ikbel Ben Meftah

Trésorier : Yahya Romki.

2019T00972APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : "l'association des amis du livre"

L'adresse : 33, Rue Farhat Hached, Menzel Bouzelfa - Nabeul

Les objectifs :

1. Encouragez la lecture comme une pratique constante.

2. Soutenir les diverses manifestations culturelles et leur succès et soutenir la culture du livre.

3. Promouvoir le secteur du livre et la bibliothèque publique en général.

4. Contribuer au développement de l'esprit de culture envers l'environnement public et social.

5. Encouragez les jeunes à avoir des intérêts qui les éloignent de la marginalisation qui crée le chaos et l'extrémisme.

Sa composition :

- Mademoiselle : Debbabi Chafiaa : Présidente de l'association

- Madame : Kheder Yamina : Trésorière

- Madame : Ghanzouri Mounira : Secrétaire générale

- Mademoiselle : Baccour Zahra : Membre.

2019T00973APSF1

Syndicat Libre des Espaces scéniques indépendants

Elisant domicile au : 9 Ave des Etats-Unis - 2ème étage- aprt n°8-1002 Tunis le Belvédère

Ayant pour mission : l'étude et la défense des intérêts professionnels et sociaux de ses membres et leur promotion à travers les groupements culturels, artistiques et économiques en Tunisie.

Le Bureau élu est composé de :

- Zeyneb Farhat - Secrétaire générale

- Hager Ridene - Trésorière

- Khoubaieb Ayari - Secrétaire général adjoint, chargé de la coordination administrative

- Karim Kharchoufi - Secrétaire général adjoint, chargé de la coordination administrative

- Habib Zerafi - Secrétaire général adjoint, chargé de la coordination Culture et Communication.

2019T00978APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association festival el-gouacem équestre et patrimoine

Objectif : Organisation du festival saisonnier de l'équestre El-gouacem

Adresse : Gouacem-Ouest, Chorbane - 5135 - Mahdia

Président : Hichem Bannour

Secrétaire général : Méhdi Chaabene

Trésorier : Néji Essayar.

2019R01669APSF1

Constitution d'une association

Nom : ASSOCIATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES FEMININES TUNISIENNES (ANASFT)

- Adresse : Immeuble Farah - Cité Commercial 5020 Jammal

- Catégorie : Social, culturel et récréatif

- Objectifs : Unir les associations sportives féminines de toute la République Tunisienne et les aider,

mener des activités récréatives, culturelles et sociales, et renforcer les relations et les liens de fraternité, la coopération entre les associations, les joueuses et les responsables.

- Président : Ben Salah Aziza

- Secrétaire générale : Belhaj Hichem

- Trésorier : Zidi Sahbi.

2018S00848APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : L'association tunisienne de l'assistance de l'enseignement

Siège de l'association : Hamira Saouaf Zaghouan - 1115

But de l'association : l'assistance de l'enseignement et le travail sur l'amélioration des résultats scolaires.

Membres :

Président : Salah Taamalah CIN : 00922843

Secrétaire général : Hamed Abdelmoula CIN : 00922409

Trésorier : Jamel Sassi CIN : 00995532.

2019S00754APSF1

Constitution d'une association

- Nom : bel ilmi nahya

- Siège : Chikh Tijeni Bled Arbi

- Objectifs : Soutenir les efforts des autorités officielles pour réduire le phénomène de l'analphabétisme.

- N P V contrat 3299 en date de 11 juin 2018.

2019X00838APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Djagora

Adresse: Technopôle de Sfax, Hôtel d'entreprises, 3021 Sfax, Tunisie

Objet : Association scientifique culturelle

Objectif :

- L'aide à l'affermissement de la culture de leader et d'entreprise chez les Jeunes.

PV n°8090 du 27/5/2019.

Président : Hédi Tmar

Secrétaire général : Mohamed Amri

Trésorier : Anis Samet.

2019X00853APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Citoyenneté et Développement Local à Mansoura.

Sujet : Association de Développement et Culturelle

Siège social : Mansoura Sidi Ali Ben Aoun

Objectif : Contribuer à la réalisation de projets de développement et encourager les jeunes à prendre des initiatives économiques

Président : Sami Mnassri

Trésorier : Lotfi Mnassri.

2019D00063APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association sportive de l'Equipement à Mahdia

Adresse : Rue Ibn Charaf 5199 Ezzahra Mahdia

Objectifs : Soutenir le travail sportif, social, culturel et de loisirs

Activités : Football handball et pétanque.

Membres :

Président de l'association : Med Salah Gaaloul.

Secrétaire générale : Sana Henda Mnasser.

Trésorier : Med Ali Helaoui.

2019I00097APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association scientifique d'Ecotoxicologie

Catégorie : Scientifique Culturelle

Siège : Institut supérieur des sciences appliquées et de Technologie de Mahdia Route Rejiche Mahdia 5121

Président : Hédi Ben Mandsour

Secrétaire générale : Ahlam Aljaziri

Trésorier : Karima Bekir.

2019I00098APSF1

Constitution d'une association

Nom : Festival Culturel Sidi Khlifa Bouchech

Catégorie : Culturelle

Contribution à :

- L'organisation du festival culturel Sidi Khlifa Bouchech.

- Créer un centre de culture et de divertissement pour les habitants de la région.

- Faire revivre le patrimoine culturel de la région.

- Prendre soin de milieu environnemental de Sabkhet mchiguigue.

- Sensibiliser les gens de culture de tolérance.

Adresse : Studio Noureddine Khelifi - Ouled El Heni.

Saïda Ouest-Saïda.

Comité :

Président : Najmeddine Khelifi.

Secrétaire général : Naoufel Khelifi.

2019Y00042APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association du Festival Méditerranéen des Cultures et des Arts de Hammam Ghezaz.

Siège : Maison des Jeunes Hammam Ghezaz.

Objectifs :

1- Animation de la vie culturelle de la région

2- Soutien de la création artistique

3- Sensibilisation à la protection du littoral en rapport avec la méditerranée et le patrimoine naturel et environnemental de la région.

4- L'ouverture sur les cultures et les arts de la méditerranée tout en œuvrant à la création d'expressions artistiques autour de la mer.

5- Soutien les valeurs de la citoyenneté active localement et universellement.

Les membres :

- Président : Ben Aissa Hichem

- Vice Président : Bel Hadj Saleh Riadh

- Secrétaire Général : Abid Mounir

- Secrétaire Général Adjoint : Meddeb Jelel

- Trésorier : El Grioui Omar.

2019402373APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence Imen

1 Rue Maghreb Arabe Soukra

Au vu du procès-verbal daté du 10 mars 2019 enregistré à la recette des finances Rue du paradis Ariana reçu n°53259 pages n°19802713 il a été décidé la constitution d'un nouveau bureau de syndic composé de :

M. Salah Eddine Sayadi : Président

M. Neder Guwesmi : Vice Président

Mme. Najouwa Ben Malek : Secrétaire Général

M. Malek Chiheb : Trésorier.

2019T00990APSF2

Nomination du syndic de l'immeuble Mehdi

Suite au procès-verbal des copropriétaires de l'immeuble Mehdi sis à cité olympique El Menzah, Rue 8724 Tunis en date du 25 mai 2019 et enregistré à la recette des finances de Charguia Tunis en date du 13/6/2019 sous le n°19803557 quittance n°M067235, il a été décidé de nommer Mr Badreddine Besbes syndic de l'immeuble Mehdi pour une période de 5 ans commençant le 28/02/2019 et finissant le 28/02/2024.

2019R01698APSF2

Résidence les émeraudes

Avenue Mongi Slim l'Aouina

bureau syndic Bloc B.

Suite procès-verbal du 17 mars 2019 enregistré à la recette des finances sous le n°19702052 en date du 8/4/2019 reçue n°47527 il a été nommé Hamdi Slimane Président de Syndic et Gueriani Kamel Trésorier.

2019402382APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C)

24 Rue du Caire - Tunis

Tél : 71353.138

Fax : 71.252.191

MF : 1598377/G

A la demande de : LA BANQUE FRANCO -TUNISIENNE (BFT) S.A sis à Tunis cité ENNACIM Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir , Le Belvedere, Tunis RC N°B1111931996 inscrit auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis, MF : 000122 K

En qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie saisie :

1) Mr Nourredine Ben Mohamed Mongi Guerrafi, titulaire de la C.I.N n°00327444 Gérant de société, demeurant à la Cité Chaker Borj Twil, Ariana,

2) MMe Mamia Ayda Bent Mohamed Saleh Tatar Epouse Nourredine Guerrafi, titulaire de la C.I.N W01832619, Directeur Commercial de société, demeurant à la Cité Chaker Borj Twil, Ariana.

En qualité de caution hypothécaire

A la diligence de : Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sise au 24 Rue du Caire Tunis MF : 1598377/G

Immeuble a vendre : La totalité de la propriété dénommée «VILLA SALOUHA» objet de TF n° 522642 Nabeul sise à la délégation de Kélibia, gouvernorat de Nabeul, à proximité de la plage et en face de la tour de Kélibia, composée d'un terrain nu, d'une superficie totale de 1021 m².

Mise à prix : en tenant compte des prix actuels dans la zone et suite à la baisse de 40% lors de 1ère audience (362.659,200 DT), Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 29 juillet 2019 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Nabeul.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Nabeul ou le siège de l'Internationale Assistance conseil et consultation (I.AC.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sis au 24 Rue du Caire - Tunis.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2019R01699VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Chamseddine Attafi

Huissier de justice

76 Avenue Habib Bourguiba - Ariana

Tel : 71.701.111

Matricule fiscal : 1300506 /A

1/ Le Créancier poursuivant : AMEN BANK dûment représenté par son représentant légal N°RC B176041996 sise au Avenue Mohamed v Tunis.

2/ Le débiteur propriétaire du fonds de commerce : Société LOUHOUM WA TAWABEL N°RC B117522011 sise au Immeuble Kliopatra centre Bloc A 5ème étage centre urbain nord 1082 Tunis.

3/ Le titre exécutoire : Le jugement rendu par le tribunal de première instance d'Ariana n°30611 du 22.11.2018

4/ Huissier de Justice poursuivant : Maître Chamseddine Attafi Huissier de Justice demeurant 76 Avenue Habib Bourguiba - Ariana.

5/ Le fonds de commerce objet de la vente :

Le fonds exploité sis au 32 rue Oubaida Allah El Mahdi Menzeh 7 Ariana exploite en tant que salon de the et restaurant nommé «PALM STREET» composé de :

A/ Les éléments corporels.

B/ Les éléments incorporels.

6/ Mise à prix :

Fixée par le titre exécutoire sus indiqué d'un montant global de six cent quarante quatre Mille deux cents quatre-vingts quatorze Dinars (644.294.000).

7/ Les frais :

Les Frais et enregistrement seront à la charge de l'acheteur et elles seront fixes le jour de la vente.

8/ Date et lieu de la vente :

La vente aux enchères aura lieu le samedi treize juillet deux mille dix neuf (13/7/2019) à partir de 10 heures à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué.

N.B : Toute personne désirent participer aux enchères doit présenter une caution de 10% du montant de mise à pris en espèce ou par chèque certifié chez l'huissier de justice et l'acquéreur est obligé de payer d'intégralité du montant et frais avant la signature de l'acte de vente.

Le vendeur ne sera pas obligé de citer les mentions indiquées par l'article 190 des codes commerce concernant les chiffres d'affaires et les bénéfices pendant les trois dernières années.

Tout intéressé peut contacter l'huissier de justice sus indiqué et demander une copie du cahier des charges.

2019R01710VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Mustapha Ben Khalifa Bouzayani agriculteur, CIN 05978838, demeurant à route Meknessi Rgueb Sidi Bouzid (débiteur principal et hypothécaire).

Aicha Bent Bachir Bouzaieni épouse Bouzayeni sans profession, CIN 06088054 demeurante à Erradhaa Regueb Sidi Bouzid (caution réelle solidaire et hypothécaire et de copropriétaire).

Mohamed Taher Ben Ali Ben Mohamed Sammoudi CIN 04317084, fonctionnaire à Regueb Sidi Bouzid (tiers détenteurs).

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

Les parts indivises appartenants actuellement à la partie saisie Mohamed Taher Sammoudi soient 420/36410 parts dans l'immeuble objet du TF n°3872 Sidi Bouzid dénommé «MAIMOUNA» consistant en un terrain d'une contenance de 36410 m² sis à la région Ksar Lahmem délégation de Rgueb gouvernorat de Sidi Bouzid.

Les parts indivises consistent en la parcelle n°16 d'une contenance de 420m² d'un lotissement approuvé sur lequel est édifié une construction à usage d'habitation composées de 2 parties séparées au sein du plan d'aménagement de la municipalité de Rgueb gouvernorat de Sidi Bouzid dans une zone d'habitation entourée de tous les cotés, au coté nord une construction de 2 étages un RDC et un étage appartenant à un tiers, au coté sud une construction de 2 étages un RDC et un étage appartenant à un tiers, au coté est un rue non enrobé de 8 mètres de largeur et au coté ouest un terrain nu appartenant à un tiers.

La première construction est composée de 2 étages :

Un RDC d'une superficie de 177.5 m² contenant un salon, un hall, 3 chambres à coucher, une cuisine, 2 salles de bain, un air et un débarra.

Un étage indépendant d'une superficie de 177.5m² contenant des escaliers, un salon, un hall, 3 chambres à coucher, une cuisine, une salle de bain, et 2 balcon dont l'un à la façade et l'autre en derrière.

La 2ème construction est composée de 2 étages :

Un RDC d'une superficie de 60 m² contenant une entrée, 2 chambres à couchées, une cuisine, une salle de bain et des escaliers.

Un étage indépendant d'une superficie couverte de 60 m² contenant une entrée 2 chambres à coucher, une cuisine, une salle de bain et un loge escalier menant au toit.

Mise à prix : deux cent quatre vingt neuf milles dinars (289.000.000) frais en sus.

Les charges réelles grevant l'immeuble :

Une hypothèque inscrit au titre foncier le 21/7/2012 d'un montant de 100.000.000 dt au profit de la BIAT.

Une hypothèque inscrit au titre foncier le 22/11/2013 d'un montant de 30.000.000 dt au profit de la BIAT.

L'immeuble est à la disposition du tiers détenteur Mohammed Taher Sammoudi.

La date et lieu de la vente : Mardi le 30/7/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00868VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Mohamed Taieb Ben Mosbeh Salhi, CIN 05990556, commerçant, demeurant à Boudinar Rgueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises revenant au débiteur saisi soient 34/240 dans l'immeuble dénommé «arem05» objet du TF n°7410 Sidi Bouzid sis à la région Aouled Youssef délégation de Rgueb gouvernorat de Sidi Bouzid consistant en un terrain agricole d'une contenance totale de 13H57A98C (135798 m²) divisé en 240 parts composé de 7 parcelles :

- La parcelle n°309 d'une contenance de 05H85A78C (58578 m²) consistant en un terrain agricole contenant des oliviers en pleine production.

- La parcelle n°141 d'une contenance de 01H 82A99 C (18299 m²) consistant en un terrain agricole contenant des oliviers en pleine production entourée par une haie en sable et en figuier de barbarie.

La parcelle n°212 d'une contenance de 00H 56 A 14 C (5614 m²) consistant en un terrain agricole contenant des oliviers récemment complanté entouré par un haie en sable et en figuier de barbarie.

La parcelle n°150 d'une contenance de 02H05A48C (20548m²) consistant en un terrain agricole contenant des oliviers en pleine production entourée par une haie en sable et en figuier en barbarie et contenant une maison.

La parcelle n°130 d'une contenance de 00H70A57C (7057m²) consistant en un terrain agricole contenant des oliviers en pleine production entourée par une haie en sable et en figuier de barbarie.

La parcelle n°102 d'une contenance de 02H 43A 38C (24338m²) consistant en un terrain agricole contenant des oliviers en pleine production entourée par une haie en sable et en figuier de barbarie.

La parcelle n°095 d'une contenance de 00H13A64C (1364 m²) m² consistant en un terrain agricole contenant des oliviers en plein production entouré par un haie en sable et en figuier de barbarie.

Mise à prix : quarante sept mille cent quatre vingt dix sept dinar 596 millimes (47.197.596) frais en sus

Les charges réelles grevant l'immeuble :

Une hypothèque inscrit au titre foncier le 17/6/2015 d'un montant de 250.000.000 dt au profit de la BIAT.

Une hypothèque inscrit au titre foncier le 6/11/2015 d'un montant de 100.000.000 dt au profit de la BIAT

La date et lieu de la vente : Mardi le 30/7/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00869VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40 %

Me Fathi El Mouldi

Demandeurs : Salwa, Sihem, Chaker, Radhia Bessioud 18, rue d'Irak, Tunis.

Défendeurs : Ridha et Awatef Bessioud 1, Rue Labid. Lafayette.

Avocat poursuivant : Maître Fathi El Mouldi, avocat à la cour de cassation 18, rue d'Irak.

Titre de la poursuite : Arrêt définitif de non-partage et de vente n°16608 rendu le 16/4/2018 par la cour d'appel de Tunis, non pourvu en cassation.

Objet de la vente : Le T.F n°82848 Tunis relatif à la villa sise au 4, rue Hamza Ibn Abdelmotaleb, cité Taieb Mhiri, Laouina, Tunis d'une superficie de 394 m², R.C couvert de 179 m², 1er étage en cours de 179 m² studio de 69 m².

Mise à prix : 287.621,264 DT d'après expertise en date du 11/2/2019 de M. Hassouna Jouini.

Date de la vente : le 30 juillet 2019 à partir de 9 h du matin devant la chambre des criées du Tribunal de 1ère instance de Tunis. (Aff n°6859).

La visite se fait tous les dimanches.

2019402389VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : 1/- La Compagnie Tunisienne des Plastiques «COTUPLAST». SA dont le siège social est à la zone industrielle de la Goulette RC n°B27161997.

MF 02836YAM/000 - En sa qualité de débiteur principal hypothéquant

1- La société Industrielle de vêtements à l'exportation «SIVEX TUNISIE» SARL dont le siège social est à la zone industrielle Le Kram RC n°B0189747007- MF : 005311KAM/000 En sa qualité de caution réelle

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°76435 Tunis dénommé «MAYA» sis au bord de l'avenue Mohamed V La Goulette Zone industrielle Le Kram Tunis d'une superficie de 7710m² sur lequel est édifié deux ateliers de 8 mètre de hauteur chacun et dont le plafond est en tôle, équipés de vestiaires et des blocs sanitaires, et une construction à usage d'administratif d'une superficie de 440m² composée de deux étages de 200 m² couverts chacun, le rez-de-chaussée est composé d'une réception et 7 bureaux et le premier étage est composé d'un grand bureau, un espace sanitaire et 7 bureaux, et divers dépendances.

- Et le titre foncier n°147760 Tunis dénommé «SIVEX» Tunis est d'une superficie de 3771 m² situé à l'avenue Mohamed V La Goulette Zone industrielle Le Kram, composé de 2286 m² couverts représentant deux dépôts de 8 mètres de haut chacun et dont le toit est en tôle, un magasin, une réception, un bloc économique 6 bureaux, une salle d'exposition un bloc sanitaire et divers dépendances

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°76435 Tunis est fixée à 10.020.950,000 Dinars et celle de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°147760 Tunis est fixée à 4.938.400,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés pat le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité des immeubles objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1 sis à la ville de Tunis le mardi 23 juillet 2019 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter les immeubles saisis aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019402395VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Affaire de distribution n°82

Par décision de Monsieur Aymen Khazami juge auprès du tribunal de 1ère Instance de Grombalia daté le 2-7- 2018 de l'ouverture de distribution de la somme de 5.486.637,462 dt consigné à la trésorerie générale de la Tunisie quittance n°M014231 en date du 14-02-2018. Et suite à la demande formulée par Maître Mustapha Boughazli- avec les documents y afférent en faveur de la S.T.B enregistré sous le numéro 82; chaque créancier doit participer à la distribution de la somme consigné pré cité doit présenté dans un délai de 30 jours de la publication de cet avis au journal officiel, une requête par avec le documents de sa créance rédigé par un avocat au greffe du tribunal et ce à peine de forclusion. Cet avis est rédigé selon les dispositions des articles 464, et 466 du c.p.c.c. ainsi l'article 468 de la C.P.C.C cite ce qui suit «Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2019T00996VEPA2

Vente de stock de filtre de la société en liquidation

"MAISON DU FILTRE"

MF : 432978E

RC : B115082003

Conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Ben Arous

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition du stock de filtres doivent soumettre leurs offres au plus tard le 11 juillet 2019. Le retrait des cahiers des charges relatifs au stock de filtres se fait au Bureau du liquidateur, situé dans l'appartement A24, Immeuble Zarrad, Lac 2, 1053, Tunis (Téléphone : 71198055) contre le paiement de (cent) 100 dinars non remboursables.

2019R01681VEPA2

Mise en faillite

SOS ASSISTANCE

MF : 0005688S/A/M/000

RC : B155941997

Suivant décision du tribunal de première instance de Tunis statuant en chambre de conseil du 30 mai 2019 relative à l'affaire n°835 concernant la société «SOS ASSISTANCE», enregistrée au registre de commerce sous le numéro B155941997 et matricule fiscal n°0005688S/A/M/000.

Il a été décidé ce qui suit :

- Confirmation de l'état de cessation de paiement de la société SOS ASSISTANCE et l'impossibilité de continuer son activité et ce à partir du 23 mars 2017.

- La nomination du juge Monsieur Mohamed Anas Zammit en tant que juge commissaire.

- La nomination de Monsieur Naim Kaabi en tant Syndic de Faillite élisant domicile à Appartement A 24 Immeuble ZARRAD, Lac 2.

Pour plus de renseignements, contactez-les n°71 198 055.

2019R01682VEPA2

République Tunisienne

Ministère de justice

Tribunal de Première Instance de Sfax

Le 13/6/2019 le juge commissaire chargé de la distribution des deniers prés du tribunal de première instance de Sfax a rendu son arrêt, dans le cadre de l'affaire n°614 stipulant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers déposés à la caisse des dépôts et consignations sous le n°M058438 du 23/12/2014 portant sur une somme de 230.111,746 dinars conformément à la requête de distribution des deniers présentée par maître Houcine Mabrouk au nom de La Recette des Finances rue Abou El Kacem Echabi Sfax à l'encontre du débiteur STE LE PETIT NAVIRE et le reste des créanciers désignés dans l'ordonnance de consignation des deniers.

En conséquence,

En application des dispositions de l'article 468 du C.P.C.C «tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, dans les 30 jours suivant la publication dans le JORT ou la réception d'une lettre recommandée, il doit également présenter une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera, les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelés dans les avis, insertion et sommation prévus aux articles précédents».

Cet avis a été émis en application des dispositions des articles 466 et 467 CPCC.

2019X00859VEPA2

Décision de remplacement et nomination d'un liquidateur

En vertu de la décision émise le 21/3/2019 par son excellence le vice-président de la chambre de la liquidation et séquestration du tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé la nomination de maître Aifa Badreddine, en qualité de liquidateur de l'héritage du feu Rjeb Ben Salem en remplaçant du liquidateur maître Saber Ouni pour continuer les travaux de la liquidation.

Ceci dit les éventuelles créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au rue 8300 - immeuble luxor 2 étage 3 bur : B3.5, Montplaisir - Tunis.

2019402384VEPA2

Avis

Aux termes de l'article 46 du C.S.C, monsieur Khoufi Houssem le liquidateur de la société de promotion Immobilière EL-INTILAKA identifiant unique 0026849G avise et informe que la décision de distribution du produit net de la liquidation approuvé par monsieur le juge commissaire au tribunal de 1ère de Tunis le 31 mai 2019 et par l'AGE tenu le 3 juin 2019 est déposé à son bureau sis au Centre Urbain Nord, Résidence "Nour City" Bloc B appt. B-4-3 Tunis 1082. Tél : 98578601.

2019402391VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques «SCIPP»

Société anonyme

Au capital de 10.600.000 Dinars

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

MF : 001767YAM000

RC : B170221997

CNSS : 53880/45

Messieurs les actionnaires de la Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques "SCIPP", sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 juillet 2019 à 14H au siège social de la société, sis à la Zone Industrielle de Ksar Said 2086 Douar Hicher, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode de convocation de l'Assemblée.

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31.12.2018.

- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat de deux administrateurs.

- Quitus aux dirigeants et aux administrateurs.

- Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

- Pouvoirs pour formalités.

- Questions diverses.

2019T00998SANB3

LINDE GAS TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de : 16.600.000 Dinars

Siège social : rue Monastir Z.I M'ghira 2 / 2082 Fouchana

Matricule fiscal : 425166G/A/M/00

C.N.S.S : 141083/45

Messieurs les actionnaires de la société LINDE GAZ TUNISIE S.A, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 juillet 2019 à 9h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations concernant l'exercice 2018.

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats dudit exercice.

- Approbation des conventions réglementées.

- Ratification de la cooptation de deux Administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Pouvoirs pour formalités.

- Questions diverses.

2019T01002SANB3

Convocation de l'assemblée générale

NEWREST RETAIL SA

Identifiant Unique : 804833F

Le conseil d'administration de la société a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et tous les actionnaires en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 juillet 2019 à 14h au siège social sis au 10 Rue de l'Ile de Rhodes; 1053 Les Jardins du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation;

2. Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

4. Approbation des conventions réglementées ;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2018;

6. Ratification de la nomination d'un administrateur ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoirs en vue des formalités.

2019T01005SANB3

Convocation de l'assemblée générale

NEWREST CATERING TUNISIE SA

Identifiant Unique : 905711G

Le conseil d'administration de la société a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et tous les actionnaires en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 juillet 2019 à 13h au siège social sis au 10 Rue de l'Ile de Rhodes, 1053 Les Jardins du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation;

2. Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2018;

6. Ratification de la nomination d'un administrateur ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Pouvoirs en vue des formalités.

2019T01006SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne Des Emballages Modernes «STEM»

S.A au capital de 9.639. 917 D

Siège social : 1, rue du papier Mégrine - Riadh 2014

R.C : B197501996

MF : 11826X/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne Des Emballages Modernes "STEM" sont convoqués en assemblée générale qui se tiendra la Mardi 23 Juillet 2019 à 10 H au siège du groupe «UTIC» Rue 8611 Zone Industrielle Charguia 2035 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018.

3- Quitus aux administrateurs.

4- Affectation des résultats de l'Exercice clos le 31/12/2018.

5- Formalités de publicités légales

Tous les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition de tous les Actionnaires au siège de la société.

2019R01696SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

INSTITUT MEDITERRANEEN DE FORMATION AUX METIERS MARITIMES SA

Société anonyme

Au capital de 600 000 Dinars Tunisiens

Identifiant unique au registre national des entreprises : 1119287Q

Les actionnaires de la société Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers Maritimes sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, le mardi 23 juillet 2019 à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Approbation de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2018.

4. Approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7. Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées.

8. Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

9. Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

10. Questions diverses

11. Pouvoirs pour formalités.

2019R01700SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD

SODIS SICAR

Société anonyme

Au capital social de 35.727.910 dinars

Siège social : Complexe Administratif Rue Mansour Elhouch 4100 Médenine

Matricule fiscal : 003514/L/A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 12 juillet 2019 à 10 h à l'hôtel Yadis à Midoune - Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard constaté dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société en 2018;

3. Présentation et approbation des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2018;

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des opérations et conventions prévues par l'article 200 et suivants du CSC;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018;

6. Présentation des états financiers consolidés de l'exercice 2018;

7. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2018;

8. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2018;

9. Désignation d'un commissaire aux comptes au titre des années 2019,2020 et 2021 ;

10. Fixation du montant des jetons de présence attribués aux Membres du Conseil d'Administration et au Membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2018.

2019R01711SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE MEDITERRANEAN INDUSTRY CARS "MEDICARS"

S.A au capital de 12.000.000 Dinars

R.C : N°89155812012

M.F : 1239981Z

Siège social : Route de Tunis 4022 Akouda

Messieurs les actionnaires de la Société MEDITERRANEAN INDUSTRY CARS «MEDICARS» sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 19 juillet 2019 à 10h au siège social de la société sis Route de Tunis 4022 Akouda à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur la marche de la société et sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018.

2/ Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration et des dits états financiers.

3/ Approbation s'il y a lieu des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

4/ Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2018.

6/ Questions diverses

7/ Pouvoirs pour formalités.

2019S00761SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société POLYCLINIQUE EL ALYA

Sté anonyme

Au capital de 7.400.000 dinars

Siège social : Route El Ain Km 2.5 Sfax

RC : B18412003

MF : 825575XAM000

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Extraordinaire le 17 juillet 2019 à 18 heures à l'Hôtel Syphax route de la Soukra Sfax, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet de l'augmentation du capital de la société;

- Lecture du rapport spécial du Commissaires aux Comptes;

- Autorisation de l'augmentation du capital en deux phases successives :

* Augmentation du capital en numéraire réservée aux anciens actionnaires et mise à jour des statuts en conséquence;

* Suppression du droit préférentiel de souscription revenant aux anciens actionnaires et Augmentation du capital en numéraire réservée à de nouveaux actionnaires et mise à jour des statuts en conséquence.

- Délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration afin de fixer les modalités de l'augmentation de capital, la réaliser et modifier les statuts;

- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège sociale de la société.

2019X00855SANB3

Convocation

Laboratoires GALPHARMA

Société anonyme

Capital social : 23.694.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia km 10,5 - 3054 Sfax - Tunisie

MF : 420 887 N/A/M/000

Le Conseil d'Administration des «Laboratoires GALPHARMA» a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 27 juillet 2019 à 11 h au siège social des «Laboratoires GALPHARMA» sis Route de Mahdia km 10,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard quant à la tenue de l'Assemblée statuant sur l'exercice 2018 ;

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société «Laboratoires GALPHARMA» et du groupe «Laboratoires GALPHARMA» de l'exercice 2018;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société «Laboratoires GALPHARMA» et du groupe «Laboratoires GALPHARMA» de l'exercice 2018;

4. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2018;

5. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

7. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2018 ;

8. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

9. Fixation du montant des Jetons de présence;

10. Questions Diverses; et

11. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avises que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2019X00870SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Commerciale de Distribution

SA au capital de 690 200DT

Siège social : Zone Industrielle Essouani HT Souk 4180 Djerba

R.C : B183411996

I.F : 010318 BPM 000

Affiliation C.N.S.S : N°39190-02

Le conseil d'administration de la SOCODIS Djerba a l'honneur de convoquer ses aimables actionnaires

à une assemblée générale ordinaire le jeudi 25 juillet 2019 à 10h du matin au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration sur le bilan et la gestion 2018.

2) Rapport du commissaire aux comptes sur la gestion 2018.

3) Approbation des deux rapports.

4) Quitus aux administrateurs sur la gestion 2018.

5) Questions diverses et résolutions.

2019M00259SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «HOTEL ELMACHREK S.A»

S.A au capital social de 1. 705. 000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba

MF : 0024809P/A/M/000

RC : B179021996

Numéro d'affiliation CNSS : 155472-78

Le conseil d'administration de la Société convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 18/7/2019 à neuf (9) heures du matin à l'hôtel «EL MACHREK» sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba avec l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2016.

2- Lecture et approbation du rapport annuel du conseil d'administration de l'exercice 2016.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016.

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2016.

5- Affectation du résultat net de l'exercice 2016.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Ratification du renouvellement du mandat des administrateurs pour la période (2017, 2018 et 2019).

8- Pouvoirs.

2019M00261SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «HOTEL EL MACHREK S.A»

S.A au capital social de 1.705.000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba

M.F : 0024809P/A/M/000

RC : B179021996

Numéro d'affiliation CNSS : 155472-78

Le conseil d'administration de la Société convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17/07/2019 à neuf (9) heures du matin à l'hôtel «EL MACHREK» sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba avec l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2015.

2- Lecture et approbation du rapport annuel du conseil d'administration de l'exercice 2015.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015.

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2015.

5- Affectation du résultat net de l'exercice 2015.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Pouvoirs.

2019M00262SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société Hôtelière saphir

Société anonyme

Au capital de 2 080 000

Siège social : Hammamet Sud 8050

R.C : B183 052 000

MF : 012402 E.A.M 000

Les actionnaires de la société Saphir sont invités à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, qui se tiendra le 15 juillet 2019 à 10 heures au siège social sis à l'hôtel saphir, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 10 heures

- Entériner le retard de tenue l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2015, 2016 et 2017.

- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la marche de la société pendant les exercices 2015, 2016 et 2017.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers des dites exercices.

- Approbation des états financiers des exercices 2015, 2016 et 2017.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.

- Pouvoirs pour formalités.

Assemblée générale extraordinaire à 11 heures.

- Rappel des termes de l'article 388 du code de société commerciale et maintien de l'activité de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

2019N00442SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société SENSEA LAB SA

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601. Z.I. de La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 1471485M

Numéro d'affiliation à la CNSS : 594477-61

Messieurs les actionnaires de la Société «SENSEA LAB SA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 17 juillet 2019 à 11 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social;

- Modification corrélative des statuts;

- Questions diverses; et

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente Assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019402376SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SANCELLA SA

Société anonyme

Au capital de 13.660.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. de La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0496781 S

Numéro d'affiliation à la CNSS : 141367 - 38

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE «SANCELLA SA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 17 juillet 2019 à 10 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social

- Modification corrélative des statuts ;

- Questions diverses ; et

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019402377SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Au capital de 45.000.000 DT

Siège social : Angle 64 Rue de Palestine

22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique : N°0001629N

Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mai 2019, messieurs les actionnaires de la société Assurances Maghrebia S.A sont convoqués au siège de la société le mercredi 17 juillet 2019 à 12H en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du principe d'introduction en bourse de la société.

Les pouvoirs doivent être déposés ou parvenir au siège de la société, cinq (5) jours au moins avant la date de la tenue de cette assemblée générale ordinaire.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

2019402392SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2019

Société TUSALCO

Société anonyme

Au capital de 10.186.200 dinars

Siège social : Nasrallah - Kairouan (BP 124)

MF : 322259R/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société "TUSALCO" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 11 juillet 2019 à 10h au 1 Rue du Lac Toba, Les Berges du Lac, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2017.

- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur les exercices clos au 31/12/2017 et 31/12/2018.

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clos au 31/12/2017 et 31/12/2018.

- Examen et approbation des états financiers des exercices clos au 31/12/2017 et 31/12/2018.

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant les exercices 2017 et 2018.

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

- Affectation du résultat des exercices clos au 31/12/2017 et 31/12/2018.

- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019402402SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2019

Société TUSALCO

Société anonyme

Au capital de 10.186.200 dinars

Siège social : Nasrallah - Kairouan (BP 124)

MF : 322259R/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «TUSALCO» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 18 juillet 2019 à 10 heures au 1 Rue du Lac Toba, les Berges du Lac, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Précision de la dénomination sociale de la société.

- Adoption des nouveaux statuts.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour les formalités.

2019402403SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2019

Société «CDC Développement»

Au capital social de 2 000 000 dinars

Siège social : 07 rue Abou Hamed El Ghazali Jardin du Japon - 1073 Montplaisir - Tunis

RC : B01196112012

MF : 1269799/V/P/N

Suite à la réunion du Conseil d'Administration tenue le 8 mai 2019 au siège social de la société. Messieurs les actionnaires de la société «CDC Développement», sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, mercredi 17 juillet 2019 à 9 heures 30, au siège social' de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1- Approbation des modalités de la convocation et de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire,

2- Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2016, 2017 et 2018 ;

3- Lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2016, 2017 et 2018;

4- Affectation du résultat,

5- Approbation des conventions réglementées;

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2016, 2017 et 2018,

7- Pouvoirs en vue des formalités.

2019402408SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Investissement et de Développement du Centre - Ouest

SIDCO - SICAR

Société anonyme

Au capital de 16.226.080 Dinars

Siège social : Avenue de l'Environnement, El Manar - 3140 - Kairouan

R.C : B1049562005

Matricule Fiscal : 345640 R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la SIDCO - SICAR sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 juillet 2019 à 10h 30 au siège de la société sis à l'Avenue de l'Environnement, El Manar -3140 - Kairouan, à l'effet de délibérer sur :

1) Entériner le retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire,

2) Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

3) Lecture des l'apports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4) Examen et approbation, s'il y a lieu des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2018.

5) Affectation des résultats.

6) Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2019 - 2020 et 2021.

9) Nomination du commissaire aux comptes des états financiers individuels et consolidés de la société pour les exercices 2019 - 2020 et 2021.

10) Fixation du montant des jetons de présence.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée, sont tenus à leur disposition au siège de la Société.

2019402414SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Investissement et de Développement du Centre - Ouest

SIDCO - SICAR

Société anonyme

Au capital de 16.226.080 Dinars

Siège social : Avenue de l'Environnement, El Manar - 3140 Kairouan

R.C : B1049562005

Matricule Fiscal : 345640 R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la SIDCO SICAR sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 18 juillet 2019 à 11h 30 au siège de la société sis à l'Avenue de l'Environnement, El Manar - 3140 - Kairouan, à l'effet de délibérer sur :

- Examen de la situation de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2019402415SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société WINTECH TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3500 000.000dt

Siège social : Ain Gharsallah le Krib 6120 Siliana

Matricule fiscal : 811479A

Registre de commerce : B149522002

Les actionnaires de la société Wintech Tunisie, sont Invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 19 juillet 2019, au centre Dorra -Bloc B - 2ème étage -2092-El Manar III - Tunis à 8h30, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtées au 31/12/2018.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018

7- Fixation des Jetons de présence.

8- Pouvoir pour les formalités.

2019402421SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE-TUNISIE EVIERS "CUCCINA"

SA au capital de 6 260 000 dinars

Siège social : Z.I. Jebel Oust Zaghouan (Tunisie)

R.C. : B 24952004

M.F : 859 644B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE EVIERS «CUCCINA» sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 15 juillet 2019 à 11 h dans les locaux de la société de Groupe Kilani sis aux 25 Rue 8603, zone industrielle, Charguia 1, 2035 Tunis Carthage (Tunisie), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la mise à jour des statuts de la société Tunisie Eviers

2. Nomination de la SICAR INVEST tomme nouvel administrateur

3. Pouvoirs pour formalités.

2019402427SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement et d'exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis

SA au capital de 5.974.000 Dinars

Siège social : Port commercial de Zarzis

BP : 40 - Zarzis4137

Matricule Fiscal : 0030388CAM000

RC : B114011996

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis sont convoqués en assemblée générale

ordinaire le mardi 16 juillet 2019 à 11h à l'hôtel MOVENPICK, Rue du Lac Huron, les Berges du Lac 1053 Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la Société au titre de l'exercice 2018 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2018 ;

4. Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018;

6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 ;

7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

Tous les documents nécessaires permettant aux actionnaires de prendre leurs décisions sont mises à leur disposition à partir du 01 juillet 2019 au siège social de la société.

2019402428SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HEAVY S.A

Société anonyme

Au capital social de 40.050.000 dinars

Siège social : 150 Avenue de La Liberté, Tunis

Identifiant unique : 1316409G

Messieurs les actionnaires de la société anonyme «HEAVY» S.A, sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 juin 2019 à 16h au siège social sis au 150, avenue de la Liberté - 1002 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration, et présentation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018.

2- Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018 et Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du CSC,

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

4- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

5- Information concernant les déclarations de fonctions conformément aux articles 192 ; 209 et suivants du code des sociétés commerciales.

6- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion relative à l'exercice clos au 31 décembre 2018.

7- Ratification de la cooptation d'un administrateur;

8- Nomination d'administrateurs;

9- Nomination d'un commissaire aux comptes

10- Questions diverses.

11- Pouvoir pour formalités.

Conformément aux dispositions des statuts de la société; l'Assemblée Générale se compose de l'universalité des actionnaires. Les Actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir qui sera déposé au siège social de la société.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2019402437SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IMMOBILIERE DE SILLONVILLE

SARL au capital de 327 600 DT

Siège social : 10 Félicien Challaye - 1002 Tunis

RC : B196651999

TVA : 71098 B/A/M/000

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31/12/2018 se tiendra le lundi 15 juillet 2019 à 10 heures au siège de la société sise à Tunis au 10 rue Félicien Challaye 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2018.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018

- Examen des états financiers et autres documents de gestion de l'exercice clos au 31/12/2018

- Affectation de résultat 2018

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021

- Quitus à la gérance

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des associés au siège social de la société dans les délais légaux et pendant les horaires d'ouverture.

2019T01000SRLB3

Autres sociétés

L'OLIVIER D'OR - SMVDA

S.A au capital social : 450.000 dinars

Siège social : 4, Rue Ibn Rachiq Menzel Bouzelfa

MF : 973234 C

RC : 074212006

Le conseil d'administration de la société invite les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social le vendredi 26 juillet 2019 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration et ceux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Questions diverses.

2019T00999SODB3

Invitation à l'assemblée générale campagne 2017-2018

S.M.B.S.A ETTAJDID

Rue des Martyrs 4022 Akouda

Tel : 73356113

Fax : 73256120

Le président de la SOCIETE MUTUELLE DES SERVICES AGRICOLES ETTAJDID Akouda a le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale concernant la campagne agricole 2017-2018 qui aura lieu mercredi 17 juillet 2019 à 8h30 min de matin au siège de la société, pour traiter le programme suivant :

- Les rapports de conseil d'administration,

- Le rapport de commissaire aux comptes,

- Discussion des rapports,

- Actualisation de la liste des adhérents,

- Nomination d'un commissaire aux compte pous les campagnes : 2018-2019/2019-2020/Et 2020-2021.

Remarque :

1- Les adhérents peuvent voir le bilan et tous les rapports à partir du 5 juillet 2019 au siège de la société à l'heure administrative.

2- Dans le cas ou le quorum est moins de 1/4 la deuxième invitation aura lieu le 6 août 2019 au siège de la société à 8 h 30 min et cette invitation reste valable.

2019S00760SODB3

Convocation aux assemblées générales ordinaires le jeudi 18 juillet 2019

Société mutuelle de services agricoles (Al Wafa)

Capital : 50 000 TD

Siège social : Serdiana Sbikha 3110 Kairouan

Enregistrement commercial : C1088492013

N° d'identification fiscale : 1296349 Z

La société mutuelle de services agricoles (Al Wafa) envisage de tenir deux assemblées générales ordinaires le jeudi 18 juillet 2019 au siège social de la société. Par conséquent, les adhérents de la société sont invités à assister aux réunions. La première de ces réunions aura lieu à 9 heures et sera attribuée pour l'exercice 2015, la deuxième à 11 heures elle sera allouée pour les exercices 2016 à 2017 et 2018 et à examiner l'ordre du jour des réunions suivantes :

Lecture de rapports littéraires et financiers

- Lecture des rapports de l'auditeur

- Ratification des rapports littéraires et financiers et des états financiers

- Décharge des membres du conseil d'administration

- Personnaliser les résultats

- Renouvellement du conseil d'administration

- Nomination d'un auditeur

- Envisagez d'accepter de nouveaux adhérents.

Les membres de la société mutuelle peuvent consulter les rapports et les états financiers des années concernées au siège de la société à partir du 10 juillet 2019.

2019H00138SODB3

Appel à la session plénière ordinaire

Société MUTUELLE DE BASE SERVICES AGRICOLES EL JAWHARA

Société MUTUELLE AGRICOLE

Au capital 27000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba El Alia

Matricule Fiscal : 1545472PNM000

Les Adhérents de la SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES EL JAWHARA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 17 juillet 2019 à 11 heures du matin au siège de la SOCIETE MUTUELLE DE BASE SERVICES AGRICOLES EL JAWHARA sise à Avenue Habib Bourguiba El Alia Pour délibération sur l'ordre du jour suivant :

- Examiner le rapport du conseil d'administration et la disposition

- Approuver la méthode d'appel et l'ordre du jour

- Lecture du rapport général et spécial des auditeurs pour l'année 2018

- Authentification de ces rapports et comptes

- Décharge des membres du conseil d'administration

- Affectation des résultats comptables.

2019W00212SODB3

Convocation à l'assemblée générale

Société Mutuelle de Service Maritime «Essallem» Sayada

MF : 4456Y/N/M/000

M. CNSS : 76509-73

le président de la société mutuelle de service maritime «Essallem» Sayada porte à la connaissance de tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire des exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017 aura lieu le mercredi 24 juillet 2019 à dix heures de matin au local maison de culture à Sayada afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant

- Lecture des rapports moral et financier relatifs aux exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017

- Lecture des rapports de commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017

- Discussion et approbation des rapports

- Mise à jour de la liste des adhérents

- Renouvellement de deux tiers de conseil d'administration

- Décider de la situation du café de société

- Le dépôt de candidature pour le conseil d'administration sera par lettre recommandée du 2/7/2019 au 11/7/2019

- Tous les adhérents sont informés que tous les documents et les rapports sont mis à leur disposition au siège de la société à partir de 16/7/2019

- L'adhérent empêché peut donner un mandat certifié de la représenter à l'assemblée générale

- L'adhérent ne peut représenter plus que deux adhérents.

2019P00274SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

Mutuelle du Savoir (ESPAF)

Rue du Lac Tanganyika immeuble H résidence du Lac 1053 les Berges du Lac 1 Tunis

MF : 000 M A 1463179/H

Messieurs les actionnaires de la Mutuelle du Savoir (ESPAF) sont invités à assister aux travaux de

l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2018) qui se tiendra le jeudi 11 juillet 2019 à 10 heures du matin au siège social de la Mutuelle du Savoir rue du Lac Tanganyika immeuble H résidence du Lac 1053 les Berges du Lac 1 Tunis. A défaut de quorum, l'assemblée générale ordinaire aura lieu après une heure le même jour et au même endroit quel que soit le nombre des présents et ce, pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018.

2) Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3) Approbation du bilan, de l'état de résultat pour l'exercice 2018.

4) Quitus aux administrateurs.

5) désignation des membres du Conseil d'Administration pour trois ans

6) Nomination du commissaire aux comptes.

2019402394SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Suite à la requête sur ordonnance n°51427 du 28/7/2018 du tribunal de 1ère instance de Manouba Monsieur Belgasmi Mohamed Lotfi a été nommé liquidateur de la dite succession contacter le liquidateur à son adresse 6 bis rue Said Derouich Tunis.

Tél : 25157817/95179459

2019T00992DIVD2

Avis

En application des dispositions de l'article n°09 de la loi n°11 de l'année 1997 en date de 3/01/1997, portant promulgation du code de la fiscalité locale.

Le président de la commune de cebbala a l'honneur d'informer tous les propriétaires et ses représentants de la clôture des opérations du recensement de divers immeubles existants à la commune pour la période 2017/2026.

2019R01687DIVD2

Déclaration de perte

Acte de propriété

Mme Zohra Manai (CIN n°02479302) annonce qu'elle a perdu l'acte de propriété n°15985 daté du 13/6/2009 concernant le terrain agricole sis à Imadet El Maleh gouvernorat de Jendouba à coté de la route principale n°17 Objet de titre foncier n°13206 Jendouba.

2019R01688DIVD2

Avis

En application des dispositions de l'article 09 de la loi n° 97-11 portant promulgation de code de la fiscalité locale.

Le président de la commune de Korbous, a l'honneur de porter à la connaissance de tous les propriétaires d'immeubles quelque soit la nature ou leurs mandataires ou usufruitiers ou possesseurs ou occupants de ces immeubles que les opérations de recensement général des immeubles bâtis à usage d'habitation, des terrains non bâtis et des immeubles destinés à l'exercice d'une activité industrielle ou commerciale ou professionnelle au titre de la période 2017/2026 sis dans l'ensemble des circonscriptions territoriales relevant de la collectivité locale de Korbous sont déclarées définitivement closes le 01 Avril 2019.

2019R01701DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Naceur Ben Bouraoui Hamrouni, déclare avoir perdu le titre de propriété n°6769/03, objet du titre foncier n°102051 Sousse connu au nom «ezzouhour» à Sousse.

Une attestation de perte a été délivrée le 18/6/2019 sous le n°1239.

2019S00762DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Ameur Ben Mohamed Ben Ahmed Krichen avise le public qu'il possède la totalité d'une parcelle au milieu ouest de surface 510 m² sise route Lafrane km8 Sfax limité au sud par Nejia Krichen à l'est Rachid Krichen au nord Moufida Krichen à l'ouest rue suivant un contrat de partage du 6 février 2000 dressé par les notaires Ahmed Jammousi et Houcine Turki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnel Sfax dans un délai maximum de soixante dix jours.

2019X00858DIVD2

Avis

Monsieur Derbel Moncef annonce que son titre de propriété du terrain situé à la forêt de Sfax route El Ain klm 6 objet d'un acte notarié conclu par les notaires Adalet Dalila et Aroussi Houda daté le 19/12/2012 enregistrée à la recette des finances el Ain le 7/01/2013 n°MO00327 et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au tribunal de 1ère instance de Sfax2 dans un délai de 70 jours à partir de l'opposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2019X00861DIVD2

Perte d'un Certificat de Propriété

Monsieur Adel Ben Hachemi Triki, titulaire de la carte d'identité nationale n°04758128, déclare avoir perdu le certificat de propriété n°02/7906 relatif au titre foncier n°81348 Sfax concernant un terrain sis à Ben Sahloun, Agareb.

2019402400DIVD2

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Société Anonyme

Adresse : *5 bis, Rue Mohamed Badra – 1002 TUNIS*

Identifiant Unique : *0015094B*

Matricule Fiscal : *015094 B/A/M/000*

CNSS : *31-69289*

En vertu :

- *De l''article 36 des Statuts de la Banque ;*
- *du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 27/06/2018 enregistré à la Recette des Finances Rue d'Autriche le 28/06/2018, quittance N° M0057611, enregistrement N° 18703957 ;*
- *Et de la Délégation des Pouvoirs de signature enregistrée à la Recette des Finances Rue d'Autriche le 29/05/2019, quittance M055398., enregistrement N° 19802383;*

La Direction Générale de la ***Banque de Tunisie et des Emirats « BTE »,*** *, **donne pouvoir de signature à Messieurs les Chefs d'Agence** et **les Chargés de Clientèle** (dont tableau ci-joint) de signer conjointement deux à deux toute convention de crédit accordée par **la Banque de Tunisie et des Emirats** selon le tableau des crédits suivant :*

Crédit		***Bénéficiaires***	***Durée***	***Montant maximum***
Crédit direct		*Compte individuel ou joint (avec conjoint)*	*36 mois*	***30.000 dinars***
Crédit aménagement			*60 mois*	***30.000 dinars***
Crédit voiture	*Neuve*		*84 mois*	***60.000 dinars***
	D'occasion		*60 mois*	
Crédit immobilier			*240 mois*	***150.000 dinars***

Tableau des personnes bénéficiant de pouvoirs de signature des conventions de crédit (Délégation Agences)

code agence	Agences	Chef d'agence (signature catégorie B)	Chargé clientèle 1 (signature catégorie B)	Chargé clientèle 2 (signature catégorie C)
000	Centrale	Mohamed Slim BELKHODJA	Jihane MOUELHI	Aymen CHAOUCH
001	Lac 1	Soumaya LADJIMI	Issam KHAMASSI	Hafedh LAKHAL
002	Ennasr	Rim BOURGUIBA	Hamza CHAIEB	Rihab KSIBI
003	Megrine	Mohamed Mourad BEN TANFOUS	Karim BEN CHAABANE	Hager REZGUI
004	Sousse Sahloul	Khaled SARRAJ	Oussam KADDOUR	Ons AYACHI
005	Ariana	Iheb GUIZANI	Soufiene BEN BOUGAMHA	Emna EL ATRI
006	Sfax 1	Nejib KCHAOU	Mohieddine BEN AYED	Rami ABDERNNADHER
007	Bardo	Boutheina BEN AMOR épouse HTIRA	Houssem BEN AHMED	Emna BEN ARFA
008	Bizerte	Helmi BOUABSA	Moez HACHANI	Henda FERJANI
009	Nabeul	Mehdi KALLEL	Kaouther EZZINE	Ines CHOUCHANE
010	Msaken	Khaled TOUMI	Houssem ABASSI	Aymen DHAOU
011	Ben Arous	Hamed KAROUI	Emna ENNIGROU	Ines HARBAOUI épouse KHIARI
012	Marsa	Imen CHEBAANE	Imen SAYA	
013	Sousse 2	Aymen EL ARBI	Amel MZOUGHI	Olfa HAMDOUNI
014	Gabès	Kamel CHERIF	Manel GHARAIRI	Samar JEHEDRI épouse HASSINE
015	Monastir	Mohamed Majed BEL HAJ YOUSSEF	Mouna SARRAJ	Wajdi HADHRI
016	Béja	Mohamed KLAA		Azza GHAZOUANI
017	Aouina	Haifa MZOUGHI	Abdelmalek MZOUDI	
018	Boumhel	Ahmed SARRAY	Mohamed Aymen BELKHIR	Karima BEN YOUSSEF
019	El Menzah 4	Mehdi DAKHLIA	Yosra ESSALMI épouse ZERELI	Selima SELLAMI
020	Harairia	Rabii SEHILI	Moadh YOUSSFI	Amor EL HAMMI
021	Montplaisir	Imed BEN ABDERRAZAK	Malik KHEZEMI	Anis TRABELSI
022	Kairouan	Mohamed Zied GHAZOUANI	Fatma Basly épouse ATTALLAH	Wassim AKREMI
023	Sfax 2	Samah BAATI	Akrem DERBEL	Hanen BELGAROUI
024	Moknine	Houssemeddine GHADHAB	Manel BEN KHEDIJA épouse BEN ROMDHANE	Wael LAZREG
025	Lac 2	Ines ABDELKHALEK	Mohamed Amine CHERNI	Rania KOLSI
026	Kram	Mohamed Nabil RIAHI	Mohamed Amine BOUZID	Mohamed Elyes KHIARI
027	Jerba	Haythem ZEKRI	Zied MISSAOUI	Nourhene DRIRA

2019R01671DIVD2

AGENCE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

ETAT DE RESULTAT
EN DINARS TUNISIEN

	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	2 693 579	2 685 117
Autres produits d'exploitations	1 658 608	1 631 069
Total des produits d'exploitations	**4 352 187**	**4 316 187**
CHARGES D'EXPLOITATIONS		
- Variation des stocks des pts finis et encours	(117 446)	104 331
Achat d'approvisionnement consommés	426 215	112 933
Charges de personnel	3 882 029	3 695 705
- Dotations aux amortissements et aux provisions	32 177	88 837
Autres charges d'exploitations	502 744	360 337
Total des charges d'exploitations	**4 717 871**	**4 362 143**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(373 531)**	**(45 956)**
Charges financières nettes	(44 271)	
Produits des placements	467 445	472 650
Autres gains ordinaires	58 220	1 787
Autres pertes ordinaires	(7 047)	(3 871)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**100 816**	**424 611**
Impôt sur les sociétés	(53 873)	(104 515)
Résultat des activités ordinaires après impôt	**46 943**	**320 096**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**46 943**	**320 096**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EN DINARS TUNISIEN

	2017	2016
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOI	**(239 286)**	**619 426**
Résultat de l'exercice	46 943	320 096
Ajustement pour :		
Amortissement et provisions	80 222	121 365
Variation des :		
- Stocks	(117 446)	104 331
- Pertes de changes	27 554	-
- Autres actifs	(40 577)	(558 632)
- Fournisseurs et dettes assimilés	(175 687)	664 793
Plus ou moins values de cession	-	-
Reprises sur provisions	(60 295)	(32 527)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTIS	**32 059**	**(203 564)**
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo corporelles	(30 902)	(169 239)
Encaissement provenant de cession d'immo corporelles	58 220	-
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo financiers	(5 000)	(45 000)
Encaissement provenant de cession d'immo financiers	9 741	10 675
Décaissement provenant des crédits accordés		
Encaissement provenant des crédits accordés		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEM	**(94 664)**	**(1 494 800)**
Dividendes et autres distributions		(1500 000)
Décaissements de participation au fond sociale	(225 021)	(210 474)
Encaissement provenant du fond sociale	130 357	215 674
Incidence de variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	**(301 891)**	**(1 078 938)**
Trésorerie au début de l'exercice	**2 442 092**	**3 521 030**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**2 140 201**	**2 442 092**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2019R01686BCFA5

BILAN
(Exprimé en dinars)

Actifs

		31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles		707 088	707 088
Moins : amortissements		-681 327	-669 561
	I.III	25 761	37 527
Immobilisations corporelles		3 089 195	3 058 402
Moins : amortissements		-2 868 589	-2 807 946
		220 606	250 456
Immobilisations financières	**II.III**	3 751 326	2 680 103
Moins : provisions		0	
		3 751 326	2 680 103
Total des actifs immobilisés		3 997 693	2 968 086
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		3 997 693	2 968 086
Stocks	**III.III**	217 773	100 327
Moins : provisions			
		217 773	100 327
Clients et comptes rattachés		0	0
Moins : provisions		0	
		0	0
Autres actifs courants	**III.IV**	1 303 478	1 344 056
		-206 245	-213 951
		1 097 233	1 130 105
Placements et autres actifs financiers	**III.V**	2 600 000	3 700 000
Liquidités et équivalents de liquidités	**III.VI**	2 140 201	2 442 092
Total des actifs courants		6 055 207	7 372 524
Total des actifs		10 052 900	10 340 610

BILAN
(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

		31/12/2017	#	31/12/2016
Capitaux propres				
Réserves		2 331 924		2 331 924
Réserves d'investissement		3 200 000		3 200 000
Autres réserves (fonds sociales)	**VII.III**	903 379		966 043
Résultats reportés		385 456		97 360
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		6 820 759		6 595 327
Résultat de l'exercice		46 943		320 096
Total des capitaux propres avant affectation		6 867 702		6 915 423
Passifs				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts		1 136		1 136
Autres passifs financiers				
Provisions	**III.VIII**	32 526		65 053
Total des passifs non courants		33 662		66 189
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	**III.IX**	132 260		109 554
Autres passifs courants	**III.X**	3 019 276		3 249 444
Concours bancaires et autres passifs financiers				
Total des passifs courants		3 151 536		3 358 998
Total des passifs		3 185 198	0	3 425 187
Total des capitaux propres et des passifs		10 052 900		10 340 610